

SESSION VERITATIS SPLENDOR. SENS 9-11 JUILLET 2011. PERE BERNARD

I) Présentation de l'Encyclique de Jean-Paul II « *Veritatis Splendor* »

Bien chers amis, c'est avec joie et reconnaissance que nous vous souhaitons la bienvenue pour cette quatrième Session de juillet en notre Foyer de Sens. Nous mesurons votre générosité, en ce temps de vacances, de prendre trois jours pour approfondir un texte difficile, l'Encyclique de Jean-Paul II, *Veritatis Splendor*. Ce texte est probablement le plus difficile des textes de ce Bienheureux Pape, mais il est aussi, ne l'oublions pas, le texte auquel il a attaché une très grande importance et qu'il a mûri pendant plusieurs années. La Session ne vous dispensera pas d'une lecture et d'une assimilation personnelles de l'Encyclique, mais elle vous permettra de mieux en comprendre l'enjeu fondamental : le salut des âmes ! Conscient de l'importance de cette Session, nous voulons la confier au Cœur de Jésus et à Notre-Dame des Neiges en leur demandant de nous obtenir de l'Esprit Saint la lumière pour éclairer nos esprits et nos cœurs afin de mieux comprendre l'enseignement autorisé de Jean-Paul II. Ce Bienheureux Pape a voulu signer cette Encyclique, le 6 août 1993, en la Fête liturgique de la Transfiguration de Jésus. Dans le numéro 83 de *Veritatis Splendor*, Jean-Paul II a écrit : « *Il nous faut, avant tout, faire apparaître la splendeur fascinante de cette vérité qui est Jésus Christ lui-même. En Lui, qui est la Vérité (cf. Jn 14, 6), l'homme peut comprendre pleinement et vivre parfaitement, par ses actes bons, sa vocation à la liberté dans l'obéissance à la Loi divine, qui se résume dans le commandement de l'amour de Dieu et du prochain. Cela se réalise par le don de l'Esprit Saint, Esprit de vérité, de liberté et d'amour : en Lui, il nous est donné d'intérioriser la Loi, de la percevoir et de la vivre comme le dynamisme de la vraie liberté personnelle : cette Loi est la Loi parfaite de la liberté (Jc 1, 25)* ». Jean-Paul II sait que l'homme de notre temps est sensible au mystère de sa liberté et qu'il a bien du mal à comprendre que la liberté doit être dans la vérité. Au numéro 86, il a écrit : « *L'homme découvre que sa liberté est mystérieusement portée à trahir son ouverture au Vrai et au Bien et que, trop souvent, il préfère, en réalité, choisir des biens finis, limités et éphémères. Plus encore, dans ses erreurs et dans ses choix négatifs, l'homme perçoit l'origine d'une révolte radicale qui le porte à refuser la Vérité et le Bien pour s'ériger en principe absolu de soi : « Vous serez comme Dieu » (Gn 3, 5).*

Le dernier message de ce Grand Pape à la France, à Lourdes, le 15 août 2004, qui est encore gravé en nos mémoires, portait sur la liberté : « *La liberté a donc besoin d'être libérée. Le Christ en est le libérateur : il nous a libérés pour que nous restions libres (Ga 5, 1)* ».

L'objet de la présente encyclique (VS 4-5)

Jean-Paul II a, très clairement, exposé sa pensée dans les numéros 4 et 5 de son Encyclique. Soulignons d'abord l'autorité de ce texte : elle est adressée à ses frères évêques seulement. Cela ne signifie pas qu'elle ne concerne pas les autres baptisés et les hommes de bonne volonté, mais Jean-Paul II veut enseigner confirmer ses frères évêques afin de garder fidèlement et de transmettre la Tradition morale de l'Eglise. Nous ne devons pas oublier qu'avant d'être Pape, le Cardinal Karol Wojtyła avait été un grand philosophe et théologien moraliste dont le chef d'œuvre est « *Personne et acte* ». Il était donc d'autant plus sensible à la grave crise de la théologie morale qu'il n'a pas eu peur de dénoncer dans son introduction : « *Aujourd'hui, cependant, il paraît nécessaire de relire l'ensemble de l'enseignement moral de l'Eglise, dans le but précis de rappeler quelques vérités fondamentales de la doctrine catholique, qui risquent d'être déformées ou rejetées dans le contexte actuel. En effet, une nouvelle situation est apparue dans la communauté chrétienne elle-même, qui a connu la diffusion de nombreux doutes et de nombreuses objections, d'ordre humain et psychologique, social et culturel, religieux et même proprement théologique, au sujet des enseignements moraux de l'Eglise. Il ne s'agit plus d'oppositions limitées et occasionnelles, mais d'une mise en discussion globale et systématique du patrimoine moral... Au point de départ de ces conceptions, on note l'influence plus ou moins masquée de courants de pensée qui en viennent à séparer la liberté humaine de sa relation nécessaire et constitutive à la vérité. Ainsi, on repousse la doctrine traditionnelle de la loi naturelle, de l'universalité et de la validité permanente de ses préceptes ; certains enseignements moraux de l'Eglise sont simplement déclarés inacceptables ; on estime que le Magistère lui-même ne peut intervenir en matière morale que pour « exhorter les consciences » et « pour proposer les valeurs » dont chacun s'inspirera ensuite, de manière autonome, dans ses décisions et dans ses choix*

de vie. Il faut noter, en particulier, la discordance entre la réponse traditionnelle de l'Eglise et certaines positions théologiques, répandues même dans des séminaires et des facultés de théologie, sur des questions de première importance pour l'Eglise et pour la vie de foi des chrétiens, ainsi que pour la convivialité humaine... L'opinion qui met en doute le lien intrinsèque et indissoluble unissant entre elles la foi et la morale est répandue, elle aussi, comme si l'appartenance à l'Eglise et son unité interne devaient être décidées uniquement par rapport à la foi, tandis qu'il serait possible de tolérer en matière morale une pluralité d'opinions et de comportements, laissés au jugement de la conscience subjective individuelle ou dépendant de la diversité des contextes sociaux et culturels ». Nous avons déjà parlé de la « crise de l'Eglise » au cours de nos trois Sessions précédentes en approfondissant *Humanae Vitae* et *Donum Vitae*. Nous avons, l'année dernière, avec la lumineuse Conférence du Cardinal Joseph Ratzinger sur la transmission de la Foi, mieux compris l'une des raisons des crises exégétiques, théologiques et catéchétiques : l'interprétation subjective de la Bible, sans tenir compte du dogme et du Magistère vivant. Nous vous avons parlé du combat de notre Fondateur et de Monsieur Gérard Soulages pour la Fidélité à la Tradition de l'Eglise dans l'ouverture aux hommes de notre temps. Cette quatrième Session devrait vous aider à mieux comprendre encore la nécessité de revenir à la fidélité au fondement obligé de toute théologie catholique : **l'Ecriture, la Tradition et le Magistère**. Vouloir développer une théologie dans la dissidence par rapport au Magistère et à la Tradition c'est être gravement infidèle au véritable esprit de Vatican II, plus particulièrement aux Constitutions dogmatiques *Dei Verbum* et *Lumen Gentium* (25). Il est important également de souligner que l'Encyclique *Veritatis Splendor* est un document du Magistère ordinaire qui doit être reçu, selon LG 25, dans l'obéissance religieuse de l'intelligence et de la volonté. Jean-Paul II veut redonner dans cette Encyclique *les fondements mêmes de la théologie morale, fondements qui sont attaqués par certains courants contemporains*. Il parle d'**une véritable crise... grave pour la vie morale des fidèles, pour la communion dans l'Eglise et aussi pour une vie sociale juste et solidaire**.

Première partie de l'Encyclique : « Maître, que dois-je faire de bon... ? » (Mt 19, 16). Jean-Paul II a choisi ce passage évangélique comme titre de la première partie de son Encyclique pour montrer que l'observance des 10 commandements de Dieu est la condition de la participation à la Vie éternelle. La morale et la religion sont intrinsèquement liées dans le Peuple de la première Alliance, c'est un fait historique. **Les prophètes** ont énergiquement rappelé que la **religion était fausse** si l'on n'observait pas les commandements de Dieu. Dieu disait par Amos : **« Je hais, je méprise vos fêtes, pour vos solennités je n'ai que dégoût. Quand vous m'offrez des holocaustes, vos oblations, je n'en veux pas... Mais que le droit coule comme l'eau, et la justice, comme un torrent qui ne tarit pas »** (Am 5, 21). Comprendons le lien intrinsèque entre foi et vie morale : la morale n'est pas une option, elle est nécessaire, elle est une condition sine qua non d'accès dans le Royaume des Cieux ! Nous vous invitons à méditer attentivement les numéros 19 et 20 de l'Encyclique. Jean-Paul II veut faire découvrir la spécificité de la morale chrétienne qui ne peut pas se satisfaire de la « stricte observance » des commandements mais qui consiste à « suivre le Christ » : **« Jésus demande de le suivre et de l'imiter sur le chemin de l'amour, d'un amour qui se donne totalement aux frères par amour pour Dieu : « Voici quel est mon commandement : vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jn 15, 12). Ce « comme » exige l'imitation de Jésus, de son amour, dont le lavement des pieds est le signe : « Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car c'est un exemple que je vous ai donné, pour que vous fassiez, vous aussi, comme moi j'ai fait pour vous » (Jn 13, 14-15). L'agir de Jésus et sa parole, ses actions et ses préceptes constituent la règle morale de la vie chrétienne. En effet, ses actions et, de manière particulière, sa Passion et sa mort en Croix sont la révélation vivante de son amour pour le Père et pour les hommes. Cet amour, Jésus demande qu'il soit imité par ceux qui le suivent. C'est le commandement « nouveau »... Suivre le Christ ne peut pas être une imitation extérieure, parce que cela concerne l'homme dans son intériorité profonde. Etre disciple de Jésus veut dire être rendu conforme à Celui qui s'est fait serviteur jusqu'au don de lui-même sur la Croix (cf. Ph 2, 5-8). Par la foi, le Christ habite dans le cœur du croyant (cf. Ep 3, 17), et ainsi le disciple est assimilé à son Seigneur et lui est configuré. C'est le fruit de la grâce, de la présence agissante de l'Esprit Saint en nous... Mort au péché, le baptisé reçoit la vie nouvelle (cf. Rm 6, 3-11) : vivant pour Dieu dans le Christ Jésus, il est appelé à marcher selon l'Esprit et à en manifester les fruits dans sa vie (cf. Ga 5, 16-25). Et la participation à l'Eucharistie, sacrement de la Nouvelle Alliance (cf. 1 Co 11, 23-29), est le plus haut degré de l'assimilation au Christ, source de « vie éternelle » (cf. Jn 6, 51-58), principe et force du don total de soi »**. Pour Jean-Paul II, la stricte observance

de la Loi de Dieu ne suffit pas. Jésus nous appelle à Le "suivre" pour devenir son disciple et rechercher la sainteté. Comprenons-le : la morale chrétienne n'est pas un "fardeau", elle est un don de Dieu en vue de la sainteté dans l'imitation de notre Grand Maître : Jésus.

Soulignons encore un autre point important : Veritatis Splendor révèle à l'homme le sens de son existence : sa vie ne se limite pas à cette terre, il est fait pour la Vie éternelle. Cette Vie éternelle, cependant, ne peut pas "cohabiter" avec le péché grave. Saint Paul a parlé du combat entre la loi de la chair et la loi de l'Esprit. Dans ce difficile combat, nous ne sommes pas seuls : la grâce de Dieu nous est offerte. ***L'enjeu de l'Encyclique est extrêmement important : il concerne la vie éternelle des hommes, le salut de leurs âmes.***

Deuxième chapitre : Ne vous modelez pas sur ce monde présent (Rm 12, 2) ! Jean-Paul II veut répondre, dans ce deuxième chapitre, avec autorité, clarté et rigueur aux graves erreurs enseignées par des théologiens moralistes. Comme Saint Jean-Baptiste, qui ne s'est pas modelé sur l'esprit du monde, il veut être ferme pour rappeler la morale fondée sur la vérité. Le Précurseur n'a pas cherché le « politiquement correct » avec Hérode, mais il a énergiquement condamné son adultère, ce qui lui a valu le martyre ! Nous prendrons le temps d'analyser les quatre parties de ce deuxième chapitre pour vous aider à mieux comprendre la pensée de Jean-Paul II. La première partie concerne la relation entre notre liberté et la Loi. La deuxième partie la relation entre la conscience et la vérité. La troisième partie la relation entre le choix fondamental et les actes concrets de notre existence. La quatrième partie est une analyse lumineuse de l'acte moral. Nous aurons un temps d'échanges, après l'exposé de ces quatre parties, pour que vous puissiez poser vos questions. Je ne vous cache pas que, pour comprendre pleinement la pensée de Jean-Paul II, il m'a fallu plusieurs mois, voire plusieurs années, d'études laborieuses. Je pense avoir compris la pensée de ce Grand Pape avec l'aide du Saint-Esprit, mais je n'ai probablement pas encore saisi totalement toutes ses nuances. Vos témoignages m'apporteront de nouveaux éclairages et je vous en remercie. Je voudrais surtout que vous compreniez en profondeur qu'il ne s'agit pas, en cette Session, de se complaire en des théories, des discours, des belles paroles, ***mais de rechercher la fidélité au dessein de Dieu sur l'homme.*** Avec Jean-Paul II, nous devons avoir le courage de nous opposer aux théologies morales qui sont en contradiction avec le Magistère et la Tradition parce que les erreurs enseignées peuvent compromettre le salut éternel d'un certain nombre d'hommes. Dieu nous appelle à éclairer les esprits par la lumière de la Vérité incarnée qu'est Jésus.

Troisième chapitre : Pour que ne soit pas réduite à néant la Croix du Christ (1 Co 1, 17) ! Nous développerons ce troisième chapitre, dimanche soir et lundi. Il est plus facile que le chapitre précédent et il concerne la mission confiée par Jésus à l'Eglise. Le mystère de la Rédemption concerne toute l'humanité, tous les hommes sans exception. Il est un mystère d'Amour infini de Dieu, un Amour sans limite, un Amour qui a poussé Dieu le Père à nous donner son Fils et a poussé ce Fils à Se donner pour nous en acceptant la mort de la Croix ! Il n'y a pas de plus grand Amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime ! Comprenons et faisons comprendre que Veritatis Splendor n'est pas une Encyclique de la rigidité, de la contrainte, de l'esclavage, du « Non » de l'Eglise, mais l'Encyclique du souffle de l'Esprit, de la liberté, du « Oui » de l'Eglise à Dieu, qui, par son Fils, a libéré l'homme de l'esclavage du péché. Saint Paul a été le grand apôtre de la liberté des enfants de Dieu. Il ne voulait se glorifier que dans la Croix de Jésus. En contemplant Jésus crucifié, nous contemplerons la Splendeur de la Vérité qui nous rend libres. Là réside le grand enseignement lumineux de l'Encyclique Veritatis Splendor.

Jésus est la Révélation suprême et définitive de Dieu aux hommes. Il ne s'est pas limité à nous révéler qui est Dieu. Il nous a également dit ce que Dieu veut, quelle est sa volonté sur nous. Il a envoyé son Eglise en mission pour transmettre fidèlement et intégralement l'évangile du Salut. L'homme d'aujourd'hui est tenté et menacé par le relativisme éthique. Avec Jean-Paul II et Benoît XVI, nous devons l'aider à ne pas avoir peur de la Vérité, mais à L'aimer, à contempler Sa Splendeur, à Se laisser posséder par elle. Sur ce chemin, la Vierge Marie nous précède. Jean-Paul II, ce Pape si marial, ne pouvait pas conclure son Encyclique sans parler d'elle : ***« Marie est un signe lumineux et un exemple attirant de vie morale : « Sa vie seule est un enseignement pour tous », écrit saint Ambroise. Marie vit et met en œuvre sa liberté en se donnant elle-même à Dieu et en accueillant en elle le don de Dieu. Elle garde en son sein virginal le Fils de Dieu fait homme jusqu'au moment de sa naissance, elle l'élève, elle le fait grandir et elle l'accompagne dans ce geste suprême de liberté qu'est le sacrifice total de sa vie. Par le don d'elle-même, Marie entre pleinement dans le dessein de Dieu qui se donne au monde. En accueillant et en méditant dans son cœur des***

*événements qu'elle ne comprend pas toujours (cf. Lc 2, 19), elle devient le modèle de tous ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent (cf. Lc 11, 28) et elle mérite le titre de « Trône de la Sagesse ». Cette Sagesse, c'est Jésus Christ lui-même, le Verbe éternel de Dieu, qui révèle et accomplit parfaitement la volonté du Père (cf. He 10, 5-10). Marie invite tout homme à accueillir cette Sagesse. C'est à nous aussi qu'elle adresse l'ordre donné aux serviteurs, à Cana de Galilée, durant le repas de noces : « Faites tout ce qu'il vous dira » (Jn 2, 5). Marie partage notre condition humaine, mais dans une transparence totale à la grâce de Dieu. N'ayant pas connu le péché, elle est en mesure de compatir à toute faiblesse. Elle comprend l'homme pécheur et elle l'aime d'un amour maternel. Voilà pourquoi elle est du côté de la vérité et partage le fardeau de l'Eglise dans son rappel des exigences morales à tous et en tout temps. **Pour la même raison, elle n'accepte pas que l'homme pécheur soit trompé par quiconque prétendrait l'aimer en justifiant son péché, car elle sait qu'ainsi le sacrifice du Christ, son Fils, serait rendu inutile. Aucun acquittement, fût-il prononcé par des doctrines philosophiques ou théologiques complaisantes, ne peut rendre l'homme véritablement heureux : seules la Croix et la gloire du Christ ressuscité peuvent pacifier sa conscience et sauver sa vie. O Marie, Mère de Miséricorde, veille sur tous, afin que la Croix du Christ ne soit pas rendue vaine, que l'homme ne s'égaré pas hors du sentier du bien, qu'il ne perde pas la conscience du péché, qu'il grandisse dans l'espérance en Dieu, « riche en miséricorde » (Ep 2, 4), qu'il accomplisse librement les œuvres bonnes préparées d'avance par Dieu (cf. Ep 2, 10) et qu'il soit ainsi, par toute sa vie, « à la louange de sa gloire » (Ep 1, 12).***

Homélie de la Messe en l'honneur de Notre-Dame des Neiges (Ap 12 ; Jn 2 : noces de Cana)

Nous avons choisi, en ce samedi, la Messe votive en l'honneur du Cœur immaculé de Marie, Notre-Dame des Neiges. Nous vous avons, plusieurs fois, rappelé les raisons pour lesquelles notre Père Fondateur et Mère Marie Augusta avaient choisi Notre-Dame des Neiges comme notre guide et première de cordée. Ceux qui ne nous connaissent pas pourront prendre connaissance de tout ce que nous avons dit à ce sujet. Nous ne pouvions pas commencer cette importante Session « Veritatis Splendor » sans nous confier, sans vous confier au Cœur immaculé de Marie, Notre-Dame des Neiges. Nous sommes de plus en plus convaincus que, pour mener victorieusement le combat au service de la Vérité, nous avons besoin d'être consacrés au Cœur immaculé de Marie. Benoît XVI en est bien convaincu et c'est la raison pour laquelle il a consacré tous les prêtres au Cœur immaculé de Marie, l'année dernière à Fatima, le 13 mai. Il a renouvelé cette consécration à Rome devant l'icône de Notre-Dame des Neiges au terme de l'année sacerdotale, en la Solennité du Sacré Cœur de l'année dernière.

La première lecture que nous avons choisie concerne le grand combat décrit par Saint Jean dans l'Apocalypse entre le Dragon rouge et la Femme, vêtue du soleil et couronnée de 12 étoiles. Nous devons être davantage conscients que nous vivons ce temps du grand combat. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, dont nous reparlerons demain, a prophétisé ce combat, ainsi que la Bienheureuse Anne-Catherine Emmerich. Benoît XVI, en créant l'expression « dictatures du relativisme », révèle qu'il est bien conscient de l'ampleur de ce combat qui est, tout simplement, celui annoncé par Saint Jean dans le prologue de son Evangile : le combat des ténèbres contre la Lumière. Ne soyons pas effrayés dans ce combat, n'ayons pas peur, mais à la suite de Jean-Paul II et de Benoît XVI, laissons-nous guider par la Vierge Marie, redisons-lui souvent : « je suis tout à toi, Marie », utilisons, chaque jour, la prière que nous ont donné nos Père et Mère : la prière Ô Notre-Dame. Elle est efficace, nous pouvons en témoigner. N'oublions pas les conseils de Saint Bernard : « regarde l'étoile, appelle Marie ». Si nous nous consacrons à son Cœur immaculé, ce Cœur sera notre refuge.

L'évangile que nous avons choisi est celui des noces de Cana. Par cet évangile, l'Eglise nous invite à une confiance plus grande encore en la Puissante intercession du Cœur immaculé de Marie. Saint Jean a voulu placer au début de la vie publique cet événement qui a profondément touché le cœur des disciples de Jésus. L'apôtre bien-aimé a compris le grand mystère de ce premier miracle de Jésus. C'est d'abord l'annonce prophétique d'un autre grand miracle : le vin changé en Sang du Christ au moment de l'institution de l'Eucharistie. C'est aussi l'annonce de « l'heure de la Passion ». C'est enfin l'annonce d'un autre mariage, un mariage plus grand et plus important que celui des époux de Cana : l'Alliance éternelle entre Jésus l'Epoux et l'Eglise son Epouse ! Demandons à la Vierge Marie la grâce d'entrer dans une compréhension plus grande de ce texte si important de l'évangile. Jésus, la Splendeur de la Vérité, que nous contemplons en cette Session, n'est pas un grand philosophe qui nous communique un brillant savoir, Il est le Fils de Dieu, qui a pris notre chair dans le sein de la Vierge Marie, pour devenir le nouvel Adam et sceller

l'Alliance nouvelle et éternelle avec nous. Contemplons cette Splendeur de la Vérité et vivons en Jésus. Notre vie, notre vraie vie est en Lui. Saint Paul disait : « ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ». C'est cette Vérité que Saint Jean veut nous révéler en nous transmettant le récit des noces de Cana.

Saint Jean veut aussi nous faire découvrir la mission maternelle de la Vierge Marie. Cette mission est bien discrète, voire presque secrète. La Sainte Vierge, comme le disait souvent notre Père, n'a pas fait beaucoup de bruit, elle ne s'est jamais mise en avant. Ici, à Cana, elle va trouver Jésus et se contente d'une toute petite remarque : « ils n'ont pas de vin ». Cette petite remarque, cependant, est une prière, une humble prière, une prière très discrète, mais une prière confiante. C'est ainsi que l'Eglise l'a interprétée. La Sainte Vierge, par cette prière, a obtenu le premier miracle de Jésus. Saint Bernard, Saint Louis-Marie Grignion de Montfort se sont appuyés sur ce passage évangélique pour inviter à passer par la Vierge Marie pour être plus efficacement exaucés. Commençons notre Session en demandant à Notre-Dame des Neiges qu'elle demande à son Fils le vin qui fait défaut à notre humanité, le vin de l'Amour. Comprendons que, plus notre cœur sera possédé par l'Amour de Dieu, mieux notre esprit accueillera et comprendra la Vérité qu'est Jésus, le Verbe incarné. Puisse la Splendeur de Sa Vérité nous illuminer afin que nous puissions la rayonner, avec l'Eglise, en accomplissant la mission que Jésus a confiée à ses disciples : être sel de la terre et lumière du monde !

II) Liberté et Loi dans un contexte de crise relativiste (Ch II, 1ère partie).

Bien chers amis, nous entrons dans l'approfondissement du deuxième chapitre de *Veritatis Splendor*. Je vous ai déjà avertis : c'est le chapitre le plus difficile ! Mais si l'on prend le temps de bien approfondir la pensée de Jean-Paul II, cette partie difficile devient enseignement lumineux, chemin de vie !

Karol Wojtyla, dans son livre chef d'œuvre « personne et acte » a fait des analyses lumineuses sur le mystère de la liberté humaine. Il a utilisé des mots difficiles pour décrire ce mystère : autopoSESSION, automaîtrise, autodétermination. *L'autopoSESSION* est l'intégration dans l'unité de la personne du physique, de l'affectif, du moral et du spirituel. *L'automaîtrise* est la pleine maîtrise par la personne des facultés de son corps et de son âme. L'animal ne jouit pas de l'automaîtrise, il est déterminé par ses tendances. La personne ne doit être déterminée par aucune tendance, elle doit décider librement de ses actes. *L'autodétermination*, enfin, est la décision personnelle qui ne dépend que de la personne. Ces trois mots s'éclairent l'un l'autre et permettent de mieux pénétrer le mystère de la liberté de l'homme. Karol Wojtyla était convaincu que l'être humain était une créature à l'image et à la ressemblance de Dieu. Son être était donc limité par le fait de sa création. La liberté de l'homme ne pouvait donc pas être conçue comme une liberté absolue, liberté que Dieu seul possède, mais comme la liberté d'un être humain.

Jean-Paul Sartre, philosophe existentialiste, enseignait que l'existence précédait l'essence. Que voulait-il signifier par là ? Notre liberté ne serait pas « limitée » par notre essence ou nature, c'est nous qui décidons de ce que nous serons. Nous retrouvons cette pensée dans la théorie du *gender*. Cette conception est, de fait, contraire à la réalité. Nous ne sommes, en effet, ni des dieux, ni des anges, ni des animaux, mais des être humains ! En outre, nous sommes homme ou femme. Nous ne pouvons devenir, de fait, que ce que nous sommes. Ces théories sont marquées, en fin de compte, comme le péché originel par l'orgueil de vouloir devenir « Dieu ». Or, la réalité ne peut être niée : nous ne nous sommes pas donnés notre existence, nous ne nous sommes pas donnés notre liberté, nous les avons reçues, nous ne pouvons pas nous affranchir de cette vérité !

L'enseignement du CEC (1701 à 1715) : l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, possède une dignité bien supérieure à tous les autres êtres : il a une âme spirituelle et immortelle, une liberté. Il est appelé au bonheur (1716 à 1729) dont le fondement est Dieu, et non la créature. Sa liberté (1730 à 1748) est un grand don de Dieu. Elle appelle la responsabilité de ses actes dont il devra rendre compte. L'Histoire du Salut révèle le mystère de la liberté. Le péché originel a eu des conséquences dramatiques sur la liberté de l'homme, esclave du péché. L'homme pécheur a besoin d'un Rédempteur pour le libérer de cet esclavage. Ce Rédempteur a été donné par Dieu à l'humanité : Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, par la Croix, nous a libérés de l'esclavage du péché et de Satan. Les grâces de la Rédemption, cependant, ne nous exemptent pas du combat spirituel de chaque jour. Pour mener ce combat et demeurer dans la liberté des enfants de Dieu, nous avons absolument besoin de la grâce. Cette dernière est un nouveau don de Dieu qui

n'empêche pas l'exercice de notre liberté, mais la protège. Dieu est unique. C'est Lui qui crée notre liberté et c'est Lui qui nous donne la grâce pour ne pas retomber dans l'esclavage du péché.

La Liberté dans l'Encyclique Veritatis Splendor : Jean-Paul II n'a pas cherché à répondre à toutes les questions qui concernent le rapport liberté-Loi, il s'est efforcé de répondre à une seule : *peut-on être libre et soumis à une loi* ? Dans la mentalité moderne, la loi semble empêcher l'autonomie de la liberté. L'Encyclique va faire découvrir que l'homme est bien libre, mais qu'il est aussi soumis à une loi : la loi naturelle que sa raison découvre et promulgue. Efforçons-nous de suivre le raisonnement de Jean-Paul II :

1) **Jean-Paul II affirme l'autonomie de la liberté humaine** (VS 35 à 45)

A) **L'Écriture Sainte** fonde cette affirmation. Il est dit dans le Siracide : "*Dieu a voulu laisser l'homme à son conseil*" (Si 15,14). Dans le Nouveau Testament, il est affirmé une **autonomie supérieure** par **Jésus-Christ**, qui nous a libérés du péché par la Rédemption et nous a envoyés **l'Esprit Saint** qui habite en nous en inscrivant en notre âme spirituelle **la loi de l'esprit**.

B) La **Tradition morale** témoigne également de l'autonomie de la liberté humaine : **L'homme est autonome parce qu'il possède en lui-même sa loi**. (40) Cette loi est appelée la "**loi naturelle**" parce que la raison qui la promulgue **est précisément celle de la nature humaine** (42). Mais cette loi naturelle n'est pas créée arbitrairement par la liberté humaine, elle est une participation de la Loi éternelle. Jean-Paul II rejette le mot « hétéronomie » ("loi d'un autre") pour parler de la Loi naturelle. Cette Loi, en effet, n'est pas imposée arbitrairement et par contrainte à l'homme. Il est mieux alors d'adopter l'expression : "théonomie participée". Le mot "théonomie" signifie "Loi de Dieu". Cette Loi est "participée", parce qu'elle est assumée par la raison humaine, qui la reconnaît comme la loi de sa nature en vue de son vrai bonheur. Avec la Tradition, Jean-Paul II affirme que la liberté de l'esprit réside dans l'obéissance libre à la loi naturelle (41).

2) Jean-Paul II, dans les numéros 46 à 50, a présenté certaines **erreurs actuelles sur l'autonomie de la liberté**, enseignées en théologie morale et qui opposeraient **liberté et nature**. La nature ne serait qu'un matériau de l'agir humain. La liberté utiliserait ce matériau, comme le sculpteur se sert d'un bloc de pierre pour sculpter sa statue. Jean-Paul II était conscient des graves conséquences de cette erreur : si la liberté peut utiliser la nature humaine comme elle l'entend pour devenir l'être qu'elle veut, on retombe dans la même erreur que celle de Jean-Paul Sartre : l'existence précède notre essence.

Étudions attentivement **la réponse de Jean-Paul II**, développée en deux parties (48) concernant la nature de l'homme et l'essence de la loi naturelle.

A) Pour définir **la nature de l'homme**, Jean-Paul II s'est appuyé sur deux sortes d'arguments : des arguments anthropologiques et des arguments tirés de l'Écriture Sainte et de la Tradition.

a) Par des **arguments anthropologiques**, il a montré que ceux qui dissocient liberté et nature font du **corps quelque chose d'extrinsèque à la personne**. Une telle dissociation n'est pas conforme à la vérité sur l'homme ! Le corps n'est pas pour la liberté un bien "pré-moral", qui – analogiquement - ressemblerait en quelque sorte au matériau dont se sert le sculpteur en vue de la statue. Par le corps, dit Jean-Paul II, la personne s'exprime. L'âme spirituelle est par elle-même et essentiellement, la forme du corps, c'est-à-dire : elle anime ce corps. Il n'existe pas de personne humaine sans âme spirituelle animant un corps. La mort, certes, sépare ces deux co-principes (le corps et l'âme spirituelle) mais la résurrection les réunira. Il faut donc affirmer, en se fondant sur cet argument anthropologique, que **la personne humaine** comporte une structure spirituelle et corporelle déterminée, elle n'est **pas réductible à une liberté qui se projette elle-même**. Une image peut aider à comprendre cela : la personne n'est pas seulement l'âme spirituelle qui serait par rapport au corps ce que le cavalier serait par rapport au cheval. Le cavalier peut changer de cheval, l'âme spirituelle ne peut pas changer de corps. L'âme spirituelle et le corps qu'elle informe forment un tout : la personne humaine ! Le corps est donc une partie intégrante de notre être. Le respect dû à la personne humaine entraîne nécessairement le respect dû à son corps.

b) **Des arguments tirés de l'Écriture Sainte et de la Tradition** confirment cette importante affirmation anthropologique. Jean-Paul II cite Saint Paul (1 Cor 6,9) et le Concile de Trente pour dire que certains comportements spécifiques sont à mettre au nombre « des péchés mortels » ou des « pratiques infâmes », et leur acceptation volontaire empêche les croyants d'avoir part à l'héritage promis s'ils ne se convertissent pas ! N'ayons pas peur de citer cette affirmation énergique de Jean-Paul II - il y va du salut des âmes ! - : ***le corps et l'âme sont indissociables : ils demeurent ou se perdent ensemble*** ! (49)

B) La deuxième partie de la réponse de Jean-Paul II concerne **l'essence de la loi naturelle**. Elle se compose de trois développements : la loi naturelle de la personne humaine ; la loi naturelle, universelle et immuable, de toutes les personnes humaines ; le Christ, fondement ultime de la loi naturelle immuable.

a) **La loi naturelle de la personne humaine** : Jean-Paul II explique à nouveau **le vrai sens de la loi naturelle** qui n'est pas extrinsèque à l'homme et n'est pas une loi hétéronome, mais qui est la loi de la personne humaine dans l'unité de son âme et de son corps et que l'on peut ainsi définir : "**ordre rationnel selon lequel l'homme est appelé par le Créateur à diriger et à régler sa vie et ses actes et, en particulier, à user et à disposer de son corps** (50 cf. "Donum Vitae" 3). Il me semble important de vous citer un texte de la Commission théologique internationale sur la Loi naturelle, publié en 2009, pour vous permettre de mieux comprendre ce que voulait signifier Jean-Paul II lorsqu'il disait que la loi naturelle était la loi de la personne humaine. Au numéro 30 du texte de la CTI, il est dit que l'homme moderne, qui rejette la Loi naturelle, s'est insurgé de fait contre cette interprétation erronée : « c'est l'autorité et non la vérité qui fait la Loi ». Que voulait signifier la CTI ? Il me semble ceci : si l'autorité fait la Loi, celle-ci pourrait être arbitraire. Mais si la vérité fait la Loi, celle-ci ne peut qu'être conforme à la raison. Pour Saint Thomas d'Aquin, tout ce que Dieu a créé est « intelligible », c'est-à-dire : a une raison d'être, est conforme à la sagesse. Dieu ne peut pas se contredire : son intelligence et sa volonté sont UN en Lui. La loi naturelle, participation de la Loi éternelle en Dieu, est donc une œuvre de l'intelligence et de la volonté de Dieu. Il faut aussi préciser que la raison humaine ne crée pas cet « ordre rationnel ». La définition donnée par Jean-Paul II le dit très clairement. Cet ordre rationnel que la raison humaine découvre vient du Créateur et il permet à l'homme de diriger et de régler ses actes et, en particulière, à user de à disposer de son corps.

b) Le deuxième développement de Jean-Paul II concerne **la loi naturelle, universelle et immuable, de toutes les personnes humaines** (51 à 53). Il cite saint Augustin pour donner le fondement de cette affirmation traditionnelle : la loi naturelle est immuable et universelle, parce qu'elle est inscrite dans le livre de la lumière qu'on appelle vérité. Quel est ce livre pour ce docteur ? Dieu, bien évidemment. De la vérité, cette loi passe dans le cœur de l'homme par mode d'impression comme l'effigie du sceau va se déposer sur la cire sans quitter le sceau. Comprendons l'importance de cette affirmation : que deviendraient les "droits de l'homme" s'il n'y avait pas de loi naturelle universelle et immuable pour les fonder ? Sans loi naturelle, nous tomberions dans le subjectivisme et l'arbitraire. L'enfant dans le sein de sa maman ne serait plus protégé ! L'homme deviendrait réellement un loup pour l'homme ! Le rejet de la loi naturelle universelle, qui caractérise le relativisme éthique actuel, a donné naissance aux cultures de la mort et aux dictatures du relativisme. Mère Térésa avait bien raison : si l'on a le droit de tuer l'enfant dans le sein de sa maman, qui vous empêchera de me tuer ? Les Droits de l'homme ont absolument besoin d'être fondés sur ce socle solide et universel qu'est la Loi naturelle qui vaut pour tous les hommes de tous les temps !

Pour Jean-Paul II, les **commandements de Dieu** sont au service de la **communauté authentique des personnes** et ils manifestent **l'universalité et l'immutabilité de la loi naturelle**. Les commandements formulés négativement (Ex : "Tu ne voleras pas") obligent **semper et pro semper**, toujours et pour toujours, car il sont les limites inférieures au-dessous desquelles l'homme ne vit plus en conformité avec la loi de sa nature. Les commandements formulés positivement (Ex : "Tu honoreras ton père et ta mère") n'ont aucune limite supérieure, car l'amour n'a pas de limites ! Pour entrer dans la vie éternelle, dit encore Jean-Paul II, il faut observer tous les commandements. Cela est possible, car **personne ne peut être forcé de faire le mal**. Mais Jean-Paul II savait que l'homme est conditionné par la **culture** dans laquelle il vit. Ce conditionnement, cependant, n'est pas un déterminisme absolu. Comme Jésus, l'homme peut aller contre le contexte social et culturel de son temps (cf. l'affirmation de l'indissolubilité du mariage Mt 19,1-9). Notre culture moderne est favorable à la contraception, à l'avortement et à l'euthanasie. Ce conditionnement ne contraint pas les libertés de tous les hommes. Certains – hélas une minorité - n'ont pas peur d'aller à contre-courant et d'affirmer, par leur témoignage, le caractère immuable et universel de la loi naturelle.

c) Le troisième développement de Jean-Paul II concerne **le Christ**, en tant que fondement ultime de la loi naturelle universelle et immuable (53). Ce Grand Pape voulait que nous contemplions Jésus, l'Homme parfait, qui n'a pas utilisé son corps comme un objet extrinsèque à sa Personne mais comme un élément constitutif de sa vie humaine. En Lui sont révélées la grandeur et la beauté de la loi de la nature humaine. Il est important de souligner aussi que la nature humaine est "une" parce qu'elle vient d'un unique principe : le premier Adam et parce qu'elle a été assumée par le Verbe, le nouvel Adam ! Le chapitre V du texte de la CTI, dont nous venons de parler, a développé l'enseignement de Jean-Paul II en montrant que **Jésus-Christ est l'accomplissement de la Loi naturelle**. En sa personne, Il donne à voir une vie humaine exemplaire,

pleinement conforme à la loi naturelle. Il est ainsi le critère ultime pour déchiffrer correctement quels sont les désirs naturels authentiques de l'homme, quand ils ne sont pas occultés par les distorsions introduites par le péché et les passions dérégées. *Jésus-Christ n'est pas seulement un modèle éthique à imiter mais, par et dans son mystère pascal, il est le Sauveur qui donne aux hommes la possibilité réelle de mettre en œuvre la loi d'amour.* En effet, le mystère pascal culmine dans le don de l'Esprit saint, l'Esprit d'amour commun au Père et au Fils, qui unit les disciples entre eux, au Christ et enfin au Père. En « répandant l'amour de Dieu dans les cœurs » (Rm 5, 5), *l'Esprit saint devient le principe intérieur* et la règle suprême de l'action des croyants. **La Loi nouvelle de l'Esprit est au service de la liberté : Avec la Loi nouvelle qui est une loi essentiellement intérieure, « loi parfaite de liberté » (Jc 1, 25), le désir d'autonomie et de liberté dans la vérité qui habite le cœur de l'homme atteint ici-bas sa plus parfaite réalisation. C'est du plus intime de la personne, habitée par le Christ et transformée par l'Esprit, que jaillit son agir moral. Mais cette liberté est toute au service de l'amour : « Vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne se tourne pas en prétexte pour la chair ; mais par la charité mettez-vous au service les uns des autres » (Ga 5, 13).**

La Vierge Marie, l'Immaculée, la toute pure a parfaitement accepté sa condition de créature. Elle a obéi, dans la confiance et l'amour, à Dieu Créateur. Elle a atteint le degré le plus élevé de liberté spirituelle pour une créature. En la contemplant, en la priant, en se laissant guider par elle, on comprend que la vraie liberté ne s'accomplit pas dans la désobéissance à la Loi de Dieu mais dans l'obéissance.

III) La Conscience et la Vérité (Ch. II, IIe partie de *Veritatis Splendor*).

Bien chers amis, rendons grâce à Dieu de cet important approfondissement sur l'Encyclique *Veritatis Splendor*, Encyclique qui tenait tant à cœur au Grand Pape Jean-Paul II. Remercions Notre-Dame des Neiges de nous guider pas à pas dans cet approfondissement. Vous commencez déjà à mieux comprendre les enjeux de l'Encyclique. Comme nous l'avons dit dans nos Sessions et Forum : nous vivons le grand combat du chapitre 12 de l'Apocalypse entre la Femme et le Dragon rouge. Beaucoup de baptisés, endormis parce que anesthésiés par le Malin, ne se rendent pas compte de ce combat. L'Encyclique de Jean-Paul II n'a été, ni étudiée, ni assimilée par la majorité des chrétiens. Les consciences n'ont pas été éclairées. La conséquence est tragique : les dictatures du relativisme n'ont pas de mal à s'imposer. Mais nous ne devons pas baisser les bras ! Dans quelques semaines, Benoît XVI rassemblera à Madrid près de deux millions de jeunes ! Les générations Jean-Paul II et Benoît XVI veulent relever le défi avec l'aide de Jésus et de la Vierge Marie. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort a annoncé les apôtres des derniers temps, consacrés à la Vierge Marie, la Croix dans la main droite et le chapelet dans la main gauche. Ces apôtres feront triompher la Vérité qu'est Jésus ! Jean-Paul II a été l'un de ces apôtres. Benoît XVI, son parfait ami, continue sa mission. Il a prié à Fatima, l'année dernière, pour que le triomphe du Cœur immaculé de Marie soit hâté ! Ayons confiance et ne nous laissons pas décourager par la montée du mal, de la violence, de la haine et du mensonge ! Mais ne soyons pas passifs : participons avec détermination à la nouvelle évangélisation. Formons-nous et éduquons les cœurs et les esprits en leur faisant découvrir la Splendeur de la Vérité, révélée en Jésus dans le mystère de sa Transfiguration.

Nous avons vu, hier soir, que la loi naturelle n'était pas une contrainte pour la liberté, mais un nouveau don de Dieu pour permettre à cette liberté de ne pas être esclave du péché, des passions et du père du mensonge qu'est Satan. La Vierge Marie est notre modèle : humblement, elle a toujours dit « oui » à Dieu, elle a obéi avec amour et confiance à Sa Loi. Elle a développé sa liberté à un sommet qu'aucune autre créature ne pourra jamais atteindre ! Prions-la de nous aider à comprendre que c'est par l'obéissance à la loi naturelle que nous obtiendrons la vie éternelle pour laquelle nous avons été créés. Mais pour imiter la Vierge Marie, nous avons absolument besoin de la grâce du Christ et du don du Saint Esprit, ne l'oublions jamais. Soulignons encore enfin que la morale n'est pas un catalogue d'interdits contraignants, mais une marche à la suite du Christ. Cette marche, certes, peut être plus ou moins difficile. Jésus ne l'a pas caché. Pour marcher à Sa suite, il faut prendre la croix, mais cette marche est un pèlerinage qui nous conduit au Royaume de Dieu et au Bonheur éternel dans la joie, la paix, la justice, l'amour, la vérité et la liberté !

Le deuxième chapitre de *Veritatis Splendor*, que nous allons approfondir, concerne le rapport : conscience-vérité. Il est important de savoir ce qu'est la conscience morale, étudions ce qu'en dit le CEC.

La Conscience morale (CEC 1776 à 1802)

Le CEC (1780) distingue **trois niveaux de conscience** : la syndérèse, le discernement pratique, le

jugement prudentiel.

- La **syndérèse** (mot grec dérivé du verbe "suntêrein" = "conserver", "observer") est le niveau de la conscience où sont énoncés les premiers principes de la moralité.

- Le second niveau est celui du **discernement pratique** à partir des principes énoncés dans la syndérèse. Un exemple : la syndérèse énonce qu'il est interdit de commettre un meurtre. Le discernement pratique en conclut que l'avortement ou l'euthanasie entrent ou non dans cet interdit (cf. n°91 CTI).

- Le troisième niveau est le **jugement prudentiel** que nous faisons chaque jour - et plusieurs fois par jour ! - pour savoir si l'acte concret à poser est bon ou non.

Ces trois niveaux révèlent la complexité de la conscience morale. Elle ne fonctionne pas d'une manière mécanique et infaillible pour pousser à faire le bien et empêcher de faire le mal. L'histoire humaine nous révèle que, de fait, de nombreuses consciences ont été et sont déformées. Les causes de cette déformation sont le péché originel, nos péchés personnels, les tentations des démons, les structures de péché, les cultures de la mort, les dictatures du relativisme, les diverses idéologies. Jean-Paul II, dans l'Encyclique *Evangelium Vitae*, avait dit qu'*il n'est pas moins grave ou inquiétant que la conscience elle-même, comme obscurcie par d'aussi profonds conditionnements, ait toujours plus de difficultés à percevoir la distinction entre le bien et le mal sur les points qui concernent la valeur fondamentale de la vie humaine* (EV4).

La conscience et la vérité dans Veritatis Splendor

Jean-Paul II disait que "*le lien qui existe entre la liberté de l'homme et la Loi de Dieu se noue dans le « cœur » de la personne, c'est-à-dire dans sa conscience morale.*" (54) Tout homme peut comprendre ce lien entre liberté et vérité : une "voix intérieure" en est témoin.

I) Exposé des erreurs actuelles.

Ce Bienheureux Pape a montré que les erreurs sur l'autonomie de la liberté conduisaient à des **erreurs sur la nature et la fonction de la conscience morale**. Ceux qui ont élaboré ces théories erronées ont voulu faire découvrir que, dans le passé, le rôle de la conscience aurait été réduit à quelque chose de très passif : appliquer les normes générales objectives aux cas particuliers. Mais, pour ces théologiens moralistes, cela ne serait pas compatible avec la dignité de la personne, son autonomie, sa liberté ! La psychologie de chacun, pour ces théoriciens de l'autonomie, serait beaucoup plus complexe ! Des normes morales ne pourraient pas et ne devraient pas se substituer à la liberté de la personne, elles ne pourraient que donner une orientation générale et il appartiendrait à la conscience personnelle, exaltée au plus haut point, de « décider » et non pas de « juger ». **La conscience devrait être "créative"**. Elle recevrait des missions personnelles de Dieu, mais elle déciderait librement de la modalité de ces missions. L'homme atteindrait la maturité lorsqu'il prendrait ses décisions d'une manière totalement autonome. Comprenons en profondeur les graves conséquences auxquelles conduisent ces théories morales, en contradiction avec la Tradition et le Magistère. Ces théories n'ont pas été « inventées » par Jean-Paul II, elles étaient et sont encore enseignées dans des universités catholiques ! Il était urgent que le Magistère réagisse.

Mais le Magistère, pour les tenants de ces théories, susciterait d'inutiles conflits de conscience, qui empêcheraient le processus de maturation de la personne !

Pour justifier *l'autonomie de la conscience*, des théologiens moralistes ont encore proposé un **double statut de la vérité morale** : - les vérités objectives du niveau doctrinal et abstrait ; - les vérités existentielles subjectives de la personne en situation. Jean-Paul II voyait le grave danger de ce double statut.

2) **La réponse de Jean Paul II** se fonde sur l'Écriture, la Tradition, la phénoménologie, l'expérience.

a) L'Écriture Sainte

Jean-Paul II s'appuie sur saint Paul (Rm 2, 14-15), qui dit clairement que la conscience morale est **un « témoin » pour l'homme de sa fidélité ou de son infidélité à la Loi**.

b) La Tradition morale de l'Église est claire pour Jean-Paul II :

la conscience **prescrit une obligation**, non par elle-même, mais parce qu'elle est la "**voix de Dieu**". La conscience est le lieu où se réalise un **dialogue avec Dieu** qui commande "*avec force et douceur*" de faire le bien et d'éviter le mal. La conscience **juge les actes de l'homme** (approbation ou désapprobation).

c) **L'analyse phénoménologique de la conscience morale** confirme l'Écriture et la Tradition : il ne peut pas y avoir deux niveaux de vérités morales. Le niveau du jugement pratique ne peut pas être en contradiction avec les vérités objectives, ni supprimer l'universalité de la loi et son obligation, mais il les reconnaît en *réalisant l'application de la loi objective à un cas particulier* (59). Personne ne peut en appeler à sa conscience pour justifier l'avortement, le meurtre, la contraception, le vol, le mensonge, l'adultère...

Pour fonder la non-contradiction entre le jugement pratique subjectif et les vérités objectives, Jean-Paul II rappelait que "*dans le jugement pratique de la conscience se révèle le lien entre la liberté et la vérité*" (61). Chacun a pu faire l'expérience de ce lien, particulièrement de cette "voix intérieure" qui commande de ne pas faire le mal et de faire le bien. Qui peut dire n'avoir jamais fait l'expérience du remords ou du regret après un acte mauvais ? Nous avons encore en mémoire ces mots de Victor Hugo : l'œil était dans la tombe et regardait Caïn. Le syndrome post-avortement est une réalité bien douloureuse. Peut-on en être libéré ? Oui, en partie, par *l'expérience libératrice du pardon de Dieu*. Cette expérience révèle *ce lien entre liberté et vérité*. L'homme est fait pour Dieu, son cœur ne connaît le repos que lorsqu'il a reçu la paix de Dieu en sa conscience profonde, lorsque *sa liberté est dans la vérité* !

Jean Paul II a affirmé avec autorité que le rôle de la conscience n'est pas de créer des décisions arbitraires, en contradiction avec la Loi divine participée dans la raison humaine, mais de porter des jugements qui reflètent la vérité sur le bien et qui sont en totale harmonie avec la Loi divine objective.

d) Jean-Paul II a conclu par une considération sur **la vraie maturité de l'homme**. Cette maturité n'est pas atteinte par la *libération de sa conscience par rapport à la vérité objective*, qui lui obtiendrait son autonomie, mais par une *pressante recherche de la vérité*.

Nous aimerions ajouter une considération personnelle : ceux qui ont mis au point les dangereuses théories morales condamnées par Jean-Paul II voulaient *préserver le caractère sacré et autonome de la conscience et de la liberté*. Mais la conscience morale ne "créé" pas lorsqu'elle désobéit à la Loi de Dieu, elle "**détruit**", au contraire ! Ceux qui ont élaboré et élaborent des « idéologies libérées de la Loi de Dieu » ont construit des *cultures de la mort* ! Ceux qui, au contraire, obéissent à la Loi de Dieu, à la suite des Saints, sont les promoteurs de la *culture de la vie* et de la *civilisation de l'amour*.

Comprenons plus en profondeur le rôle de la conscience morale. Elle n'empêche pas la mission personnelle de chacun, elle "n'éteint" pas le dynamisme, l'enthousiasme, la créativité, mais les permet tout au contraire. En effet, en commandant fermement de ne pas faire le mal, elle préserve la liberté personnelle et la maintient dans la grâce de Dieu et la liberté spirituelle. En demandant de faire le bien, elle libère des énergies d'amour exceptionnelles, qui ne sont mesurées par aucune limite, et qui ont permis à saint Vincent de Paul, Mère Térésa, Padre Pio et tant d'autres saints de faire oeuvre d'authentique créativité pour la gloire de Dieu et le service de tant de frères blessés ou découragés. Admirons ce qu'ont réalisé les Saints ! Ils ont toujours eu le souci d'obéir à Dieu, quelle créativité pour la mission de l'Église et le service de l'humanité ! Ne nous laissons pas, enfin, influencer par les critiques contre le Magistère : il ne crée pas d'inutiles conflits de conscience. Il est un nouveau don de Dieu pour permettre à la conscience de demeurer dans la vérité.

Homélie du 15^e dimanche de temps ordinaire

La prophétie d'Isaïe, en cette Session Veritatis Splendor, devrait faire grandir notre espérance : la Parole de Dieu, qui est sortie de sa bouche, ne Lui revient pas sans avoir fait ce qu'Il veut, sans avoir accompli sa mission. Cette prophétie est très réconfortante pour nous, prédicateurs. Nous avons, trop souvent, l'impression de prêcher dans le désert ! Mais non, nous ne devons jamais baisser les bras ! Regardons Benoît XVI : il nous invite sans se lasser à prêcher la Parole de Dieu. Avons-nous approfondi son Exhortation apostolique « Verbum Domini » ? Nourrissons-nous davantage de la Parole de Dieu et transmettons-la. Soulignons-le : Isaïe n'a pas dit que nos paroles humaines seraient efficaces, mais la Parole qui sort de la bouche de Dieu, la Parole de Dieu !

Le psaume 64 nous a invités à rendre grâce à Dieu pour tous ses dons. En ce temps de vacances, sachons nous émerveiller devant la beauté de la création et la sollicitude aimante et délicate de notre Père céleste. C'est lui qui nous fournit tout ce dont nous avons besoin : l'eau, le soleil, la nourriture, tous les autres biens de cette création. Ne soyons pas des enfants ingrats, mais demandons à Notre-Dame des Neiges de nous apprendre à remercier en utilisant davantage sa prière du Magnificat.

La deuxième lecture révèle le combat dans lequel nous sommes plongés depuis le péché originel. Nous avons parlé, hier avec l'Apocalypse, de ce combat. Mais nous ne devons pas vivre dans la peur. Saint Paul nous invite à vivre dans l'espérance : nous crions en nous-mêmes notre souffrance, écrivait-il, nous avons commencé par recevoir le Saint-Esprit, mais nous attendons notre adoption et la délivrance de notre corps. N'oublions pas, en ce temps de vacances, tous ceux qui souffrent en notre monde et qui n'ont pas la grâce d'avoir la Foi et l'Espérance. Ils ne savent pas que, dans le Christ, la souffrance peut acquérir un sens et devenir « salvifique ». Confions notre monde marqué par tant de souffrances à la divine Miséricorde et à la Mère de la Miséricorde. Imitons Jésus dans sa compassion pour ceux qui souffrent. Allons les visiter en leur manifestant notre amour et l'Amour de Dieu.

Nous connaissons, par cœur, l'évangile de ce dimanche : la parabole du semeur. Jésus a donné à ses disciples la clé de compréhension de cette parabole. Il n'est donc pas nécessaire que je paraphrase ce qu'Il a dit. Cherchons, seulement, à en tirer une leçon pour notre Session actuelle. Le semeur n'est pas le moissonneur. On ne peut pas moissonner le soir ce que l'on a semé le matin. L'évangélisation est une œuvre de longue haleine : autre est celui qui sème, autre celui qui moissonne. Jean-Paul II, en donnant l'Encyclique lumineuse *Veritatis Splendor*, a été le semeur. Il n'a pas récolté les fruits de son travail, mais la moisson viendra, nous en sommes convaincus. Nos Père et Mère, en fondant notre Famille Missionnaire de Notre-Dame, ont été, eux aussi, les semeurs. Ils n'ont pas, eux aussi, récolté les fruits de leurs labeurs, mais ils se sont donnés sans compter pour fonder cette Œuvre que Dieu leur demandait de fonder et de préparer les cœurs de leurs enfants spirituels afin qu'ils soient la bonne terre qui accueillera le grain de la semence et qui portera du fruit au centuple. Quelle leçon tirer de cet évangile ? Tout simplement celle-ci : ne regardons pas les succès ou les échecs dans notre participation à la Mission de l'Eglise. Imitons Jean-Paul II, imitons nos Fondateurs et réalisons ce que Dieu attend de nous avec patience, persévérance et confiance, puis prions pour que Dieu ait beaucoup d'ouvriers pour sa moisson.

IV) Le choix fondamental et les actes concrets (Ch. II, IIIe partie)

La parabole du semeur, que nous venons d'entendre en cette Messe dominicale, est une invitation à la confiance mais aussi en la patience. On ne peut pas moissonner le soir ce que l'on a semé le matin ! Il en est de même pour cette Encyclique de Jean-Paul II. Elle n'a pas encore porté tous ses fruits dans notre Eglise, mais elle les portera, nous en sommes convaincus lorsque sera venu le triomphe du Cœur immaculé de Marie ! Nous exerçons notre mission en une société, marquée par la perte du sens de Dieu, qui a engendré la perte du sens du bien et du mal et la perte du sens de la vérité. Beaucoup de nos contemporains ne savent plus faire la différence entre le bien et le mal. Benoît XVI vient de parler de la « fragmentation » qui menace même les chrétiens, qui ont pourtant fait le choix de Dieu, le choix du Christ, mais qui acceptent des situations en grave désaccord avec les Commandements de Dieu !

Jean Paul II a répondu, dans la troisième partie du second chapitre de "*Veritatis Splendor*", à des théories morales excessivement dangereuses, qui justifient ces comportements contradictoires et cette « fragmentation ». Il a, d'abord, présenté synthétiquement ces opinions morales insoutenables. Il les a ensuite critiquées en se fondant sur l'Écriture, la Tradition, l'anthropologie et l'expérience pastorale. Puis il a réaffirmé, avec autorité et clarté, la Tradition sur la distinction : péché mortel – péché véniel.

1) Présentation par Jean-Paul II d'opinions morales insoutenables (65)

- Jean-Paul II connaissait très bien la subtilité de ces opinions qui se fondaient sur une analyse pertinente et juste **des actes de la liberté** (65). La théorie de l'option fondamentale a été – et est toujours – séduisante pour un certain nombre de théologiens moralistes. Mais elle est insoutenable !

- La liberté, disent avec raison ces théologiens, ne consiste pas seulement à choisir telle ou telle action particulière, que nous décidons chaque jour. Il faut une finalité qui révèle un choix plus radical ! La liberté, avant de décider les choix concrets de chaque jour, a, d'abord, pris une décision pour elle-même en se décidant pour le Vrai, le Bien, Dieu. Cette **décision fondamentale** est appelée, par les tenants de l'option fondamentale, décision sur soi.

Ces théologiens moralistes distinguent ensuite **deux sortes de libertés** :

- La « **liberté fondamentale** » qui aurait le rôle-clé et à qui on attribuerait l'**option fondamentale**, qui serait la décision sur soi, pour elle-même, et ne se décidant pas pour un choix précis.

- La **liberté de choix** qui porterait sur les biens particuliers, dont l'objet immédiat ne serait jamais le bien absolu. Le choix de ces biens ne pourrait pas déterminer la liberté fondamentale de l'homme.

Ces théoriciens distinguent enfin **deux sortes d'actes** :

- **Les actes bons ou mauvais** qui ne peuvent être tels que pour la liberté fondamentale.
- **Les actes « justes » ou « fautifs »** qui sont ceux de la liberté de choix.

2) La réponse de Jean-Paul II, précise et lumineuse, révèle les graves conséquences pour la vie morale de la théorie de l'option fondamentale, mais aussi la complexité de la question.

a) Jean-Paul II se fonde, d'abord, sur **l'Écriture Sainte** (66)

- D'une part, elle montre bien **l'existence d'une option fondamentale ou d'un choix fondamental : le choix de la foi, de l'obéissance de la foi** (Rm 16,26). Cette foi opère par la charité (Gal 5,6) et elle vient du **cœur de l'homme** (Rm 10,10). Jésus a montré l'importance pour la vie morale du cœur bon ou mauvais ! (Mt 12, 33-35). Dans l'Ancien Testament, Dieu demande une option fondamentale pour Lui. Israël a fait un choix fondamental (Ex 20,2, Jos 24,14-25). Il faut se décider vraiment pour Dieu ! Jésus demande de Le suivre ! C'est un choix fondamental. (Mt 19,21 ; Mc 8,35), qui exige que nous l'aimions par dessus tout !

- Mais, d'autre part, l'Écriture montre aussi que le **choix d'actes particuliers** a des **répercussions sur cette option fondamentale** ! Jean Paul II cite Gal 5, 1. La liberté peut tomber dans l'esclavage de la chair. (66) Dieu a demandé d'obéir à tous les commandements pour être juste. Un seul péché contre l'un des 10 commandements entraîne dans l'injustice !

b) Jean-Paul II s'appuie ensuite sur la **théologie positive** (67). Il montre que les **opinions** dissociant l'option fondamentale des actes particuliers sont en **contradiction avec l'Écriture** :

1) Par son **choix fondamental**, l'homme est capable d'**orienter sa vie** et de tendre, avec l'aide de la grâce, **vers sa fin**, la vie éternelle, en suivant l'appel divin.

2) Mais cette capacité s'exerce effectivement dans les **choix particuliers déterminés, par lesquels l'homme se conforme délibérément à la volonté, à la sagesse et à la Loi de Dieu.**

L'option fondamentale est donc toujours mise en œuvre grâce à des choix conscients et libres. Elle peut aussi être récusée lorsque l'homme engage sa liberté par des choix conscients qui s'y opposent.

c) Jean-Paul II développe ensuite des **arguments anthropologiques** (67) : Si l'on sépare option fondamentale et actes concrets, on **contredit l'intégrité substantielle ou l'unité personnelle de l'agent moral, corps et âme**. On ne peut parler de moralité dès lors que l'on omet de vérifier si le choix délibéré d'un comportement concret est conforme ou non à la dignité et à la vocation intégrale de la personne humaine. Un choix délibéré est un acte de volonté éclairé par la raison pour choisir un objet moral bon au mauvais. Pouvons-nous dire que les décisions de voler, de tuer, de mentir, de commettre l'adultère n'ont pas d'influence sur l'option fondamentale ? On ne peut pas faire le choix d'un mal que Dieu réprouve absolument et demeurer dans l'option fondamentale pour Dieu !

Jean-Paul II a fait une **pertinente analyse phénoménologique de tout choix concret** :

- Si l'on considère un objet moral qui est commandé par un **précepte positif**, il faut faire un acte de prudence pour voir si cet objet doit être choisi ou s'il n'y aurait pas un devoir plus important ou plus urgent.

- Si l'on considère un objet moral qui est défendu par un **précepte négatif**, comme intrinsèquement mauvais, cet objet ne peut **absolument pas être choisi**, car les préceptes négatifs n'admettent aucune exception. Une fois reconnue dans les faits la qualification morale d'une action interdite par une règle universelle, le seul acte moralement bon consiste à obéir à la loi morale et à éviter l'action qu'elle interdit.

d) Jean-Paul II, Pasteur, s'est enfin appuyé sur la **théologie pastorale** (68) pour affirmer que si l'on acceptait la théorie de l'option fondamentale, il faudrait admettre que l'on peut vivre de la grâce sanctifiante et de la charité, du fait de l'option fondamentale, et accomplir des actes qui sont délibérément et gravement contraires aux commandements de Dieu. Cela serait gravement contraire à l'enseignement de l'Église et plus particulièrement du Concile de Trente. Le péché mortel fait toujours perdre la grâce et la charité.

3) Jean-Paul II, en conclusion, rappelle la distinction : péché mortel - péché véniel (69 et 70)

Après avoir rappelé la grave erreur des théologiens, qui prétendent que le seul péché mortel pouvant entraîner la damnation serait la rupture de l'option fondamentale, le refus de Dieu, Jean-Paul II a rappelé le Concile de Trente sur le péché mortel et ses **trois conditions : matière grave, pleine connaissance et plein consentement**. Le péché mortel peut se trouver au niveau de l'option fondamentale, c'est évident, mais aussi, chaque fois que l'homme choisit de commettre un acte gravement désordonné contre l'un des 10

commandements de Dieu. Jean Paul II écrivait : "*Un tel choix comprend par lui-même un mépris de la Loi divine, un refus de l'amour de Dieu pour l'humanité et pour toute la création : l'homme s'éloigne de Dieu et perd la charité.*"

Les Saints ont fait l'option fondamentale pour Dieu et, avec délicatesse de conscience, ils se sont efforcés de toujours vivre en cohérence avec cette option. Blanche de Castille disait à son fils, le futur saint Louis, qu'elle préférerait le voir mort à ses pieds plutôt que de lui voir commettre un seul péché mortel. Dans sa première épître, Saint Jean écrit : "*Qui commet le péché est du diable ... Quiconque est né de Dieu ne commet plus le péché, parce que sa semence demeure en lui ; et il ne peut plus pécher parce qu'il est né de Dieu. A ceci se révèlent les enfants de Dieu et les enfants du diable : quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, ni celui qui n'aime pas son frère.*" (3, 9-10)

V) L'Acte Moral (Ch. II, IVe partie)

Nous allons aborder la quatrième partie du deuxième chapitre de Veritatis Splendor sur l'acte moral. Je suis conscient de la complexité des questions morales abordées par Jean-Paul II et de l'attention que vous devez soutenir en ce temps de vacances ! J'ai déjà admiré, l'année dernière, votre persévérance et cela me donne confiance pour continuer à vous faire découvrir ce deuxième chapitre de cette Encyclique, qui est bien difficile mais dont le contenu est si important pour vous et pour le salut des âmes. Les témoignages, heureusement, actualisent l'Encyclique et la rendent, d'une certaine manière, plus assimilable. Je voudrais commencer, cet approfondissement, en vous citant la conclusion de la troisième partie du deuxième chapitre : *« la dissociation de l'option fondamentale et des choix délibérés de comportements déterminés — désordonnés en eux-mêmes ou du fait des circonstances — qui ne la mettraient pas en cause, entraîne la méconnaissance de la doctrine catholique sur le péché mortel : « Avec toute la tradition de l'Eglise, nous appelons péché mortel l'acte par lequel un homme, librement et consciemment, refuse Dieu, sa Loi, l'alliance d'amour que Dieu lui propose, préférant se tourner vers lui-même, vers quelque réalité créée et finie, vers quelque chose de contraire à la volonté de Dieu (conversio ad creaturam). Cela peut se produire d'une manière directe et formelle, comme dans les péchés d'idolâtrie, d'apostasie, d'athéisme ; ou, d'une manière qui revient au même, comme dans toutes les désobéissances aux commandements de Dieu en matière grave »*. Ce rappel, clair, ferme, énergique, donné avec autorité par le Pape Jean-Paul II est-il retransmis fidèlement et intégralement dans les prédications, la catéchèse et les cours universitaires ?

La quatrième partie du deuxième chapitre devrait vous aider à mieux comprendre encore la pensée de Jean-Paul II et la doctrine morale de l'Eglise. Elle sera plus facile à assimiler car vous connaissez déjà, presque tous, son contenu. Après la pause et avant le chapelet et les vêpres, vous pourrez poser vos questions afin de clarifier tous les points qui pourraient encore rester obscurs. Merci d'écrire vos questions. Cela permet à tous qui le désirent de s'exprimer. Nous essayerons de répondre à toutes les questions.

D) La moralité des Actes humains dans le CEC (1749-1761)

Le CEC rappelle que, pour juger de la moralité des actes humains, il faut distinguer :

- **L'objet choisi**, le bien vers lequel se porte délibérément la volonté et qui est la matière de l'acte.
- **L'intention**, la fin ou le but de l'acte, ce pourquoi est choisi tel objet moral.
- **Les circonstances**, le cadre de l'acte moral qui peut soit aggraver soit diminuer la responsabilité.

Le CEC rappelle ensuite ces principes traditionnels pour que nos actes soient moralement bons :

- La matière et la forme de l'acte doivent toujours être bons.

Un **objet intrinsèquement mauvais** ne peut jamais procurer un acte bon : l'adultère, l'avortement, le meurtre, le vol, le mensonge, sont des actes intrinsèquement mauvais. On n'a jamais le droit de faire un acte intrinsèquement mauvais. Il n'est pas permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien.

Une **intention mauvaise** rend l'acte moral mauvais, même si l'objet est bon. Communier est un acte bon en soi, mais si on le fait avec l'intention de commettre un sacrilège, l'acte est mauvais.

- Une **intention bonne ne rend pas « bon » un moyen intrinsèquement mauvais. La fin ne justifie pas les moyens !** La bonne intention ne rend pas licite l'avortement.

- **Les circonstances** peuvent diminuer la responsabilité mais elles ne **rendent pas « bon » un acte mauvais.**

II) L'acte moral dans Veritatis Splendor (71-83)

A) Jean-Paul II rappelle la tradition de l'Eglise sur la moralité des actes humains (71 - 73)

C'est dans ses actes, dit Jean-Paul II, que l'homme manifeste le lien, noué dans sa conscience morale, entre sa liberté et la vérité. C'est par ses actes qu'il se perfectionne et qu'il est en route vers sa Béatitude. Il cite saint Thomas d'Aquin pour dire que **les actes humains sont moraux parce qu'ils expriment et déterminent la bonté ou la malice de l'homme qui les accomplit** (71). Les actes humains **qualifient moralement la personne qui les accomplit**. En citant saint Grégoire de Nysse, il dit encore que **nous sommes nos propres parents** en nous créant nous-mêmes, en quelque sorte, par nos propres actes et en devenant ainsi bons ou mauvais moralement.

Au numéro 72, Jean-Paul II rappelle que **l'agir est moralement bon quand les choix libres sont conformes au vrai bien de l'homme**. Quel est ce vrai bien ?

- a) Arguments tirés de l'Écriture Sainte et de la Tradition

C'est le bien qui a été établi par Dieu dans la Loi éternelle et qui est imprimé dans la conscience comme loi naturelle. Lorsque la liberté a choisi le bien, elle **manifeste ainsi l'orientation volontaire de la personne vers sa fin ultime, à savoir Dieu lui-même**. Jean-Paul II revient encore sur la question du jeune homme : « Que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » (Mt 19,16). Il y a un **lien essentiel entre la valeur morale d'un acte (bon) et la fin ultime de l'homme (vie éternelle)**. La réponse de Jésus confirme ce lien : pour entrer dans la vie, Celui qui « seul est Bon » exige l'observance des commandements. La voie qui mène à la fin ultime est marquée par le respect des lois divines qui sauvegardent le bien humain. **Seul l'acte conforme au bien peut être la voie qui conduit à la vie.**

- b) Arguments anthropologiques

Jean-Paul II affirme que **la moralité, c'est ordonner rationnellement l'acte humain vers le bien dans sa vérité, et rechercher volontairement ce bien, appréhendé par la raison**.

- Ordonner avec sa raison l'acte humain : c'est l'acte intérieur de la volonté.

- Rechercher volontairement ce bien, c'est agir : l'acte extérieur de la volonté.

- Bien appréhendé par la raison : la volonté ne se décide pas arbitrairement pour un objet moral. La raison lui a montré que cet objet un bien dans sa vérité.

- Jean-Paul II précise encore les conditions de **l'agir moralement bon** :

a) *la personne doit s'ordonner volontairement à sa fin ultime (Dieu)*

b) *l'action concrète doit être conforme au bien humain tel qu'il est reconnu dans sa vérité par la raison.*

Jean-Paul II enseigne encore que la vie morale possède un **caractère « téléologique » fondamental** (le mot grec **“telos”** signifie “fin” d'où le concept “téléologique”), une **orientation vers la fin ultime** qui n'est pas seulement une dimension subjective dépendant seulement de l'**intention**. Jean Paul II adopte la pertinente analyse de l'acte moral selon saint Thomas d'Aquin (78) : l'intention ne concerne pas seulement la fin “absolute”, c'est-à-dire la fin, elle porte aussi sur le choix des actes qui doivent être ordonnés à la fin. **Les moyens doivent toujours être ordonnés à la fin**. L'intention du malade : “Je veux vivre” oriente le choix des moyens pour la réaliser. Le malade ne peut pas avoir cette fin et choisir des moyens qui causent la mort. Jean-Paul II a voulu faire comprendre que l'intention porte sur la fin et les moyens pour atteindre cette fin.

B) Après avoir rappelé la doctrine traditionnelle, Jean-Paul II a analysé **des erreurs actuelles dont le conséquentialisme et le proportionalisme** (74 - 75) : il a fait découvrir que des théologiens prétendent que la « bonté » morale des actes humains ne dépendrait que de l'intention, laquelle ne regarderait que les valeurs de l'ordre moral (charité, justice etc.). La santé, la vie, la mort, les biens matériels ne seraient, pour ces théologiens, qu'avantages ou inconvénients, valeurs de l'ordre “pré-moral” et non de l'ordre moral. Prenons deux exemples pour comprendre les graves conséquences de ces théories erronées : les cultures de la mort semblent préoccupées par le bien commun de l'humanité. Tous les hommes doivent pouvoir vivre dignement. La réduction du taux de natalité des pays pauvres s'impose afin de ne pas donner la vie à des malheureux, d'où politiques contraceptives avec campagne de stérilisations et libéralisation de l'avortement. Contraception, stérilisation, avortement ne seraient que des biens “pré-moraux”, choisis en fonction de la fin : le bien de l'humanité. Autre exemple actuel : ces mêmes cultures de la mort se donnent comme fin : la dignité de vie de tout être humain. Un handicapé et un malade qui a perdu ses facultés ne possèderaient plus, pour eux, cette dignité. L'avortement dit thérapeutique et l'euthanasie sont alors des biens pré-moraux que

l'on pourrait choisir en vue de la fin envisagée : vivre dans la dignité.

C) **La réponse de Jean Paul II se fonde sur la doctrine morale de l'Eglise (76 - 83).** Il dit d'abord que ces théories peuvent avoir une certaine force de persuasion à cause de la mentalité scientifique qui étudie les effets positifs et négatifs. Il dit aussi que la casuistique a été très attentive à pondérer les plus grandes possibilités de faire le bien dans les situations concrètes. Mais il rappelle que la *casuistique ne concerne que les cas où la loi est douteuse* et qu'elle n'a jamais remis en question la doctrine morale traditionnelle sur les **préceptes moraux négatifs qui obligent sans exception** (76). Jean-Paul II rappelle la doctrine morale commune (77), à savoir : *les circonstances dont font partie les conséquences de l'acte ne peuvent jamais changer l'aspect moral de l'acte*. Il condamne fermement ces théories (79) en rappelant encore qu'il existe des actes « **intrinsèquement mauvais** » qui le seront toujours et en eux-mêmes, indépendamment des circonstances et des intentions. Il s'appuie sur saint Paul (1 Cor 6, 9-10), qui affirme l'existence de ces actes intrinsèquement mauvais, qui entraînent à la damnation (81) et il cite saint Augustin : *"Quant aux actes qui sont par eux-mêmes des péchés, comme le vol, la fornication, les blasphèmes, ou d'autres actes semblables, qui oserait affirmer que, accomplis pour de bonnes raisons, ils ne seraient pas des péchés ou, conclusion encore plus absurde, qu'ils seraient des péchés justifiés ?"*

Jean Paul II a été très énergique pour dire qu'il faut vraiment **repousser ces erreurs qui rendraient impossible l'affirmation d'un « ordre moral objectif »**. Si ces erreurs triomphaient, disait encore ce Grand Pape, cela aurait une triple conséquence : 1) ce serait un **préjudice de la fraternité humaine**. La plupart du temps, en effet, c'est le plus petit, sans défense qui subit le plus grand dommage ! 2) Ce serait le **préjudice de la vérité sur le bien**, car si l'on admet que l'on peut faire le mal, **il n'y a plus de vérité sur le bien !** 3) Ce serait au **détriment de la communion ecclésiale**, car il n'y a pas de communion ecclésiale sans communion de cœur et sans communion avec les Personnes divines par la grâce.

Citons enfin la conclusion de cette quatrième partie du chapitre II : *« L'intention est bonne quand elle s'oriente vers le vrai bien de la personne en vue de sa fin ultime. Mais les actes dont l'objet « ne peut être ordonné » à Dieu et est « indigne de la personne humaine » s'opposent toujours et dans tous les cas à ce bien. Dans ce sens, le respect des normes qui interdisent ces actes et qui obligent semper et pro semper, c'est-à-dire sans aucune exception, non seulement ne limite pas la bonne intention, mais constitue vraiment son expression fondamentale.*

La qualité morale de l'agir humain dépend de la fidélité aux commandements, expression d'obéissance et d'amour. Comme on le voit, dans la question de la moralité des actes humains, et en particulier dans celle de l'existence des actes intrinsèquement mauvais, se focalise en un certain sens la question même de l'homme, de sa vérité et des conséquences morales qui en découlent. En reconnaissant et en enseignant l'existence du mal intrinsèque dans des actes humains déterminés, l'Eglise reste fidèle à la vérité intégrale sur l'homme, et donc elle respecte l'homme et le promet dans sa dignité et dans sa vocation. En conséquence, elle doit repousser les théories exposées ci-dessus qui s'inscrivent en opposition avec cette vérité. Cependant, Frères dans l'épiscopat, nous ne devons pas nous contenter d'admonester les fidèles sur les erreurs et sur les dangers de certaines théories éthiques. Il nous faut, avant tout, faire apparaître la splendeur fascinante de cette vérité qui est Jésus Christ lui-même. En Lui, qui est la Vérité (cf. Jn 14, 6), l'homme peut comprendre pleinement et vivre parfaitement, par ses actes bons, sa vocation à la liberté dans l'obéissance à la Loi divine, qui se résume dans le commandement de l'amour de Dieu et du prochain. Cela se réalise par le don de l'Esprit Saint, Esprit de vérité, de liberté et d'amour : en Lui, il nous est donné d'intérioriser la Loi, de la percevoir et de la vivre comme le dynamisme de la vraie liberté personnelle : cette Loi est « la Loi parfaite de la liberté » (Jc 1, 25) ».

VI) Le bien moral pour la vie de l'Eglise et du monde (Chapitre III de Veritatis Splendor)

Notre Session est dense. Nous pouvons être fatigués, mais comme l'alpiniste, qui s'arrête un instant pour contempler l'ascension déjà effectuée, il faut continuer notre course afin de bien assimiler l'intégralité de l'Encyclique de Jean-Paul II. Nous avons approfondi, d'une manière analytique, les quatre parties du deuxième chapitre. Nous voulions, en effet, vous donner la possibilité de bien comprendre les graves conséquences des théories morale en dissidence avec le Magistère de l'Eglise. Cet approfondissement ayant été fait, il nous faut à présent entrer dans la partie missionnaire de l'Encyclique : le chapitre III. Ce

chapitre nous permettra de nous préparer à l'envoi en mission au terme de notre Session. Jean-Paul II a été un Grand Pape Missionnaire. En promulguant *Veritatis Splendor*, il ne voulait pas être le Grand Inquisiteur, qui pourfend les théologiens moralistes qui enseignent des théories erronées, mais il voulait parler en Père qui rappelle à ses enfants les conditions données par Jésus pour entrer dans le Royaume de Dieu. Il voulait aussi agir en apôtre des derniers temps dans l'esprit de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort. Il me semble important de vous citer un extrait de la prophétie de ce Saint sur ces apôtres des derniers temps : « *Mais qui seront ces serviteurs, esclaves et enfants de Marie, demandait Saint Louis-Marie ? Ce seront un feu brûlant, ministres du Seigneur qui mettront le feu de l'amour divin partout. Ce seront comme des flèches dans la main du puissant, dans la main de la puissante Marie pour percer ses ennemis... ils porteront l'or de l'amour dans le cœur, l'encens de l'oraison dans l'esprit et la myrrhe de la mortification dans le corps. Ils seront partout la bonne odeur de Jésus-Christ aux pauvres et aux petits, tandis qu'ils seront une odeur de mort aux grands, aux riches et aux orgueilleux mondains... Ce seront des apôtres véritables des derniers temps, à qui le Seigneur des vertus donnera la parole et la force pour opérer des merveilles et remporter des dépouilles glorieuses sur ses ennemis ; et cependant ils auront les ailes argentées de la colombe, pour aller avec la pure intention de la gloire de Dieu et du salut des âmes, où le Saint-Esprit les appellera, et ils ne laisseront après eux, dans les lieux où ils auront prêché, que l'or de la charité qui est l'accomplissement de toute la loi. Enfin, nous savons que ce seront de vrais disciples de Jésus-Christ, qui marcheront sur les traces de sa pauvreté, humilité, mépris du monde et charité, enseignant la voie droite de Dieu dans la pure vérité, selon le saint Évangile, et non selon les maximes du monde... Ils porteront sur leurs épaules l'étendard ensanglanté de la Croix, le crucifix dans la main droite, le chapelet dans la gauche, les sacrés noms de Jésus et de Marie sur leur cœur, et la modestie et mortification de Jésus Christ dans toute leur conduite.* » Cette prophétie de Saint Louis-Marie révèle que la prédication de la vérité, accomplie par les apôtres des derniers temps, doit toujours être **en vue de l'amour**. Notre Fondateur pensait que, par notre mission d'apôtres de l'Amour, nous participions à la mission des apôtres des derniers temps. Il savait que l'on devait mener « le combat » des apôtres des derniers temps pour le service de l'Eglise et le triomphe de la Vérité : le grand combat du chapitre 12 de l'Apocalypse entre la Femme et le Dragon. Il nous appelait au courage et à la fidélité aux trois blancheurs : Jésus Eucharistie, la Vierge Marie et le Saint-Père. Le songe de Don Bosco sur les trois blancheurs, ne l'oublions pas, a été donné dans un contexte de grand combat des forces du Mal contre l'Eglise. Saint Louis-Marie disait que les apôtres des derniers temps devaient être de vrais disciples de Jésus-Christ, marchant sur les traces de sa pauvreté, de son humilité, de son mépris du monde et de sa charité et enseignant la voie droite de Dieu dans la pure vérité, selon le saint Évangile, et non selon les maximes du monde. Je peux dire en toute vérité, en ayant été témoin de la vie du Père pendant trente années, que je retrouve bien dans les traits décrits par Saint Louis-Marie la personne de notre Fondateur. Il a vraiment imité Jésus en vivant les conseils évangéliques et en nous éduquant à les vivre. En fondant la Communauté, en collaboration avec Mère Marie-Augusta, son grand souci était de vivre l'évangile et de transmettre l'intégralité de la Foi sans se soucier des modes du moment.

- Les apôtres de l'Amour veulent, comme Saint Louis-Marie, mettre le feu de l'amour divin partout. Mère Marie Augusta a vraiment vécu cette mission de l'Amour. C'était sa grande mission ! Elle a conquis beaucoup de cœurs par le rayonnement de son Amour. L'apostolat de l'Amour était, pour elle, irrésistible ! Le Père nous l'a toujours présentée comme la Mère et le modèle des apôtres de l'Amour. Notre Fondateur avait cette conviction : les vérités révélées ne peuvent conquérir le cœur des hommes de notre temps que, si elles sont transmises par des apôtres dont le cœur est consumé par le feu de l'Amour divin. Jésus a conquis le cœur de la femme adultère, le cœur de Marie Magdeleine et le cœur de la Samaritaine, parce que Son regard d'Amour a touché profondément leurs cœurs. Ce regard d'Amour ne les a pas condamnées, mais rétablies dans leur dignité. Mais il faut souligner, comme notre Père le soulignait, que l'Amour n'est pas en contradiction avec la vérité. Jésus ne demandait pas aux pécheurs de demeurer dans leur péché, mais, comme à la femme adultère, Il les relevait en leur disant : « Va et ne pêche plus ! ». Les apôtres des derniers temps doivent aussi et toujours être modestes et humbles. Nos Père et Mère éduquaient les apôtres de l'amour en leur demandant de bien approfondir le « rien des instruments » qu'ils étaient afin que Jésus puisse se servir d'eux comme Il l'entend. Nous partageons, avec les apôtres des derniers temps, le grand désir du triomphe du Cœur immaculé de Marie. Le Père était enthousiaste devant la perspective de ce triomphe et de la civilisation de l'amour qui s'ensuivrait. Les apôtres de l'amour croient en la Puissance du Cœur de Jésus. Le Père rappelait cette phrase que Mère Marie Augusta aimait à la suite de Sainte Marguerite-Marie : « *Si tu crois, si tu crois, tu verras la Puissance de mon Cœur* ». Saint Louis-Marie disait

que Marie aurait un rôle éminent dans la lutte extrême contre l'anté-Christ qui adviendrait dans les derniers temps : la race de Marie écrasera la tête de l'antique Serpent (Gn 3, 15) (VD 51). Ce que je viens de vous dire pourra vous paraître comme hors-sujet par rapport au thème de notre Session. Pourtant, j'en suis convaincu, il ne s'agit pas d'un développement hors sujet, mais d'une compréhension plus profonde de l'esprit dans lequel Jean-Paul II désirait que nous approfondissions son Encyclique : dans un esprit missionnaire en vue du vrai bien de l'homme en particulier et de tous les hommes.

Citons quelques extraits du troisième chapitre : « *Le problème fondamental que les théories morales évoquées plus haut posent avec une particulière insistance est celui du rapport entre la liberté de l'homme et la Loi de Dieu ; en dernier ressort, c'est le problème du rapport entre la liberté et la vérité. Selon la foi chrétienne et la doctrine de l'Eglise, « seule la liberté qui se soumet à la Vérité conduit la personne humaine à son vrai bien. Le bien de la personne est d'être dans la Vérité et de faire la Vérité ».*

*Ce lien essentiel entre vérité-bien-liberté a été perdu en grande partie par la culture contemporaine ; aussi, amener l'homme à le redécouvrir est aujourd'hui une des exigences propres de la mission de l'Eglise, pour le salut du monde. La question de Pilate " qu'est-ce que la vérité ? ", jaillit aujourd'hui aussi de la perplexité désolée d'un homme qui ne sait plus qui il est, d'où il vient et où il va. Et alors nous assistons souvent à la chute effrayante de la personne humaine dans des situations d'autodestruction progressive. A vouloir écouter certaines voix, il semblerait que l'on ne doive plus reconnaître le caractère absolu et indestructible d'aucune valeur morale. Tous ont sous les yeux le mépris pour la vie humaine déjà conçue et non encore née ; la violation permanente de droits fondamentaux de la personne ; l'injuste destruction des biens nécessaires à une vie simplement humaine. Et même, il est arrivé quelque chose de plus grave : **l'homme n'est plus convaincu que c'est seulement dans la vérité qu'il peut trouver le salut.** La force salvifique du vrai est contestée et l'on confie à la seule liberté, déracinée de toute objectivité, la tâche de décider de manière autonome de ce qui est bien et de ce qui est mal. Ce relativisme devient, dans le domaine théologique, un manque de confiance dans la sagesse de Dieu qui guide l'homme par la loi morale. A ce que la loi morale prescrit, on oppose ce que l'on appelle des situations concrètes, en ne croyant plus, au fond, que la Loi de Dieu soit toujours l'unique vrai bien de l'homme ».* Il est important et réconfortant de relire ces paroles fortes de Jean-Paul II : Benoît XVI, aujourd'hui, parle le même langage !

Jean-Paul II, cependant, nous invite à présent à entendre l'appel de Jésus à la mission : « *Le travail de discernement par l'Eglise de ces théories éthiques ne se limite pas à les dénoncer ou à les réfuter, mais, positivement, il vise à soutenir avec beaucoup d'amour tous les fidèles pour la formation d'une conscience morale qui porte des jugements et conduit à des décisions selon la vérité, ainsi qu'y exhorte l'Apôtre Paul : « Ne vous modelez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait » (Rm 12, 2). Cette tâche de l'Eglise s'appuie — et c'est là son « secret » constitutif — non seulement sur les énoncés doctrinaux et les appels pastoraux à la vigilance mais plutôt sur le regard porté constamment sur le Seigneur Jésus. Comme le jeune homme de l'Evangile, l'Eglise tourne chaque jour son regard vers le Christ avec un amour inlassable, pleinement consciente que la réponse véritable et définitive au problème moral ne se trouve qu'en lui. En particulier, c'est en Jésus crucifié qu'elle trouve la réponse à la question qui tourmente tant d'hommes aujourd'hui : comment l'obéissance aux normes morales universelles et immuables peut-elle respecter le caractère unique et irremplaçable de la personne, et ne pas attenter à sa liberté et à sa dignité ? L'Eglise fait sienne la conscience que l'Apôtre Paul avait de sa mission : « Le Christ... m'a envoyé... annoncer l'Evangile, et cela sans la sagesse du langage, pour que ne soit pas réduite à néant la Croix du Christ... Le Christ crucifié révèle le sens authentique de la liberté, il le vit en plénitude par le don total de lui-même et il appelle ses disciples à participer à sa liberté même.*

La raison et l'expérience ne disent pas seulement la faiblesse de la liberté humaine, mais aussi son drame. L'homme découvre que sa liberté est mystérieusement portée à trahir son ouverture au Vrai et au Bien et que, trop souvent, il préfère, en réalité, choisir des biens finis, limités et éphémères. Plus encore, dans ses erreurs et dans ses choix négatifs, l'homme perçoit l'origine d'une révolte radicale qui le porte à refuser la Vérité et le Bien pour s'ériger en principe absolu de soi : « Vous serez comme Dieu » (Gn 3, 5). La liberté a donc besoin d'être libérée. Le Christ en est le libérateur : il « nous a libérés pour que nous restions libres » (Ga 5, 1).

Le Christ nous révèle avant tout que la condition de la liberté authentique est de reconnaître la vérité honnêtement et avec ouverture d'esprit : « Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous libérera » (Jn 8, 32) 139. C'est la vérité qui rend libre face au pouvoir et qui donne la force du martyr. Il en est ainsi pour

Jésus devant Pilate : « Je ne suis né, et je ne suis venu dans le monde, que pour rendre témoignage à la vérité » (Jn 18, 37). De même, les vrais adorateurs de Dieu doivent l'adorer « en esprit et en vérité » (Jn 4, 23) : ils deviennent libres par cette adoration. En Jésus Christ, l'attachement à la vérité et l'adoration de Dieu se présentent comme les racines les plus intimes de la liberté.

En outre, Jésus révèle, par sa vie même et non seulement par ses paroles, que la liberté s'accomplit dans l'amour, c'est-à-dire dans le don de soi. Lui qui dit : « Nul n'a plus grand amour que celui-ci : donner sa vie pour ses amis » (Jn 15, 13) marche librement vers sa Passion (cf. Mt 26, 46) et, dans son obéissance au Père, il livre sa vie sur la Croix pour tous les hommes (cf. Ph 2, 6-11). La contemplation de Jésus crucifié est donc la voie royale sur laquelle l'Eglise doit avancer chaque jour si elle veut comprendre tout le sens de la liberté : le don de soi dans le service de Dieu et de ses frères. Et la communion avec le Seigneur crucifié et ressuscité est la source intarissable à laquelle l'Eglise puise sans cesse pour vivre librement, se donner et servir. En commentant ce verset du Psaume 100 « servez le Seigneur dans l'allégresse », saint Augustin dit : « Dans la maison du Seigneur, l'esclavage est libre. L'esclavage est libre, lorsque ce n'est pas la contrainte mais la charité qui sert... Que la charité te rende esclave, puisque la vérité t'a rendu libre... Tu es en même temps esclave et homme libre : esclave, car tu l'es devenu ; homme libre, car tu es aimé de Dieu, ton Créateur ; bien plus, tu es libre parce que tu aimes ton Créateur... Tu es l'esclave du Seigneur, l'affranchi du Seigneur. Ne cherche pas à être libéré en t'éloignant de la maison de ton libérateur ! ». Ainsi l'Eglise, et tout chrétien en elle, est appelée à participer au munus regale du Christ en Croix (cf. Jn 12, 32), à la grâce et à la responsabilité du Fils de l'homme qui « n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie en rançon pour une multitude » (Mt 20, 28) 141.

Jésus est donc la synthèse vivante et personnelle de la liberté parfaite dans l'obéissance totale à la volonté de Dieu. Son corps crucifié est la pleine révélation du lien indissoluble entre la liberté et la vérité, de même que sa résurrection des morts est la suprême exaltation de la fécondité et de la force salvifique d'une liberté vécue dans la vérité.

Oui, à la fin de ce dimanche de profonde réflexion et de prière, comprenons avec ces mots inspirés de Jean-Paul II que le bien moral que l'Eglise a la mission d'annoncer fidèlement et intégralement n'est pas en vue du malheur des hommes mais de leur vrai bonheur. L'Encyclique Veritatis Splendor, comme nous l'avons déjà dit, n'est pas l'Encyclique du « Non » de l'Eglise mais celle du « Oui » à la Vérité, du « Oui » à Jésus, le Verbe incarné, la Vérité en Personne. Dieu le Père nous a créés en son Fils par l'Esprit Saint en vue du Bien. Ce Bien doit être l'objet propre de notre volonté. Ce Bien est, en même temps Être, Vérité, Unité, Beauté parce qu'Il est Dieu en Personne ! Ce Bien ne peut pas détruire notre liberté, puisqu'Il l'a créée pour l'éternité et qu'Il la respecte absolument. Mais ce Bien veut se communiquer parce qu'Il est l'Amour. Comprenons cela en profondeur et, avec Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, avec Jean-Paul II, avec Marthe Robin, avec Don Stefano Gobbi qui est décédé le 29 juin dernier et a été inhumé le 2 juillet, en la Fête du Cœur immaculé de Marie, avec nos Père et Mère, ayons le grand désir de participer, alors que nous ne sommes que de bien pauvres et petits instruments, au combat décrit dans l'Apocalypse au chapitre 12 entre la Femme et le Dragon. Les dangereuses théories, condamnées dans l'Encyclique, sont inspirées du père du mensonge qui ne recherche pas le vrai bien de l'homme mais qui voudrait le conduire à la damnation. Je ne veux pas dire que ceux qui ont développé ces théories étaient conscients d'être des instruments du démon. Je crois en leur bonne foi et Jean-Paul II y croyait aussi. Nous pouvons, tous, être trompés par le Malin, car il est plus intelligent que nous, mais si nous sommes humbles en accueillant les enseignements lumineux de l'Eglise nous reviendrons de nos erreurs et nous adhérons à la Vérité révélée. Le Cardinal Sarah, dans l'homélie des dernières ordinations sacerdotales de membres de la Communauté Saint Martin, disait : « nous vivons dans un monde où Dieu est de plus en plus absent et où nous ne savons plus quelles sont nos valeurs et quels sont nos repères. Il n'y a plus de références morales communes. On ne sait plus ce qui est mal et ce qui est bien. Il existe une multitude de points de vue. Aujourd'hui, on appelle blanc ce qu'hier on appelait noir, ou vice versa. Ce qui est grave, ce n'est pas de se tromper ; c'est de transformer l'erreur en règle de vie. Dans ce contexte, comme prêtres, pasteurs et guides du Peuple de Dieu, vous devez avoir la préoccupation constante d'être toujours loyaux envers la Doctrine du Christ. Il vous faut constamment lutter pour acquérir la délicatesse de conscience, le respect fidèle envers le Dogme et la Morale, qui constituent le dépôt de la foi et le patrimoine commun de l'Eglise du Christ (...)

Si nous avons peur de proclamer la vérité de l'Évangile, si nous avons honte de dénoncer les déviations graves dans le domaine de la morale, si nous nous accommodons à ce monde de relâchement des mœurs et de relativisme religieux et éthique, si nous avons peur de dénoncer énergiquement les lois

abominables sur la nouvelle éthique mondiale, sur le mariage, la famille sous toutes ses formes, l'avortement, lois en totale opposition aux lois de la nature et de Dieu, et que les Nations et les cultures occidentales promeuvent et imposent grâce aux mass-média et à leurs puissances économiques, alors les paroles prophétiques d'Ezéchiel tomberont sur nous comme un grave reproche divin ». La nouvelle évangélisation, comprenons-le, est bien évidemment en vue de l'Amour de Dieu, elle doit permettre la conquête des cœurs des hommes de notre temps à l'Amour qui brûle dans le Cœur de Jésus, mais elle ne peut pas se faire en contradiction avec la Vérité. Amour et Vérité se rencontrent, paix et justice s'embrassent (Ps 84).

VII) Pour que ne soit pas réduite à néant la Croix du Christ (Titre du chapitre III)

Notre Session n'est pas encore terminée. La matinée de ce lundi devrait nous aider à mieux comprendre encore l'intention de Jean-Paul II en promulguant *Veritatis Splendor* : permettre la nouvelle évangélisation par la fidélité à la Tradition de l'Eglise dont la source est Jésus Lui-même. Nous avons vu, l'année dernière, en quoi consistait la transmission de la Foi : il ne s'agit pas seulement de transmission d'un catalogue de vérités révélées, mais de la transmission de l'évangile de Jésus-Christ, Voie, Vérité et Vie. Être chrétien, ce n'est pas seulement adhérer avec son intelligence à la Foi de l'Eglise, mais vivre de cette Foi en participant à la Liturgie, en recevant les sacrements institués par le Christ et en vivant la vie nouvelle de l'homme nouveau, qui meurt au péché avec le Christ crucifié et qui vit de la vie divine avec le Christ ressuscité. Jean-Paul II, en 1996, avait dit aux baptisés de notre pays, la France : « par le baptême, vous avez choisi le Christ, vous avez choisi le Bonheur et la Vie ». Par cette Encyclique, Jean-Paul II ne veut pas nous transmettre un message différent. Mais il veut nous éclairer afin que la Croix du Christ ne soit pas réduite à néant. Il me semble important de commencer notre approfondissement en citant et commentant le contexte de cette phrase de Saint Paul que Jean-Paul II a utilisée comme titre de son troisième chapitre. Il est important de souligner que Saint Paul vient de s'adresser aux chrétiens de Corinthe qui sont divisés. Il leur dit : « *Je vous en prie, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, ayez tous même langage; qu'il n'y ait point parmi vous de divisions; soyez étroitement unis dans le même esprit et dans la même pensée. En effet, mes frères, il m'a été signalé à votre sujet par les gens de Chloé qu'il y a parmi vous des discordes. Le Christ est-il divisé ? Il ne m'a pas envoyé baptiser, mais annoncer l'Evangile, et cela sans la sagesse du langage, pour que ne soit pas réduite à néant la croix du Christ. Le langage de la croix, en effet, est folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui se sauvent, pour nous, il est puissance de Dieu. Dieu n'a-t-il pas frappé de folie la sagesse du monde? Puisqu'en effet le monde, par le moyen de la sagesse, n'a pas reconnu Dieu dans la sagesse de Dieu, c'est par la folie du message qu'il a plu à Dieu de sauver les croyants. Alors que les Juifs demandent des signes et que les Grecs sont en quête de sagesse, nous proclamons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, Juifs et Grecs, c'est le Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes* » (1 Co 1, 10-25). Jean-Paul II appelle toute l'Eglise à avoir le même langage au sujet de la Foi et de la morale pour que ne soit pas réduite à néant la Croix du Christ. En ce temps de relativisme qui est le nôtre, cet appel doit nous interpeler davantage encore. Les divisions, les dissidences dans le domaine de la théologie dogmatique et morale, les désobéissances au Magistère peuvent réduire à néant la Croix du Christ ! Soyons vigilants, soyons priants, soyons humbles et confiants.

Jean-Paul II, lui-même, au numéro 88, nous donne sa propre explication sur le titre de ce troisième chapitre en nous invitant d'abord à *marcher dans la lumière* (cf. 1 Jn 1, 7) : « *L'opposition et même la séparation radicale entre la liberté et la vérité sont la conséquence, la manifestation et le résultat d'une dichotomie plus grave et plus néfaste, celle qui dissocie la foi de la morale. Cette dissociation constitue l'une des préoccupations pastorales les plus vives de l'Eglise devant le processus actuel de sécularisation, selon lequel des hommes nombreux, trop nombreux, pensent et vivent « comme si Dieu n'existait pas ». Nous nous trouvons en présence d'une mentalité qui affecte, souvent de manière profonde, ample et très répandue, les attitudes et les comportements des chrétiens eux-mêmes, dont la foi est affaiblie et perd son originalité de critère nouveau d'interprétation et d'action pour l'existence personnelle, familiale et sociale. En réalité, dans le contexte d'une culture largement déchristianisée, les critères de jugement et de choix retenus par les croyants eux-mêmes se présentent souvent comme étrangers ou même opposés à ceux de l'Evangile.*

Il est alors **urgent** que les chrétiens redécouvrent la nouveauté de leur foi et la force qu'elle donne au jugement par rapport à la culture dominante et envahissante : « Jadis vous étiez ténèbres — nous avertit l'Apôtre Paul —, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur ; conduisez-vous en enfants de lumière ; car le fruit de la lumière consiste en toute bonté, justice et vérité. Discernez ce qui plaît au Seigneur, et ne prenez aucune part aux œuvres stériles des ténèbres ; dénoncez-les plutôt... Ainsi, prenez bien garde à votre conduite ; qu'elle soit celle non d'insensés, mais de sages, qui tirent bon parti de la période présente ; car nos temps sont mauvais » (Ep 5, 8-11.15-16 ; cf. 1 Th 5, 4-8).

Il faut **retrouver et présenter à nouveau le vrai visage de la foi chrétienne** qui n'est pas seulement un ensemble de propositions à accueillir et à ratifier par l'intelligence. Au contraire, c'est une connaissance et une expérience du Christ, une mémoire vivante de ses commandements, **une vérité à vivre**. Du reste, une parole n'est vraiment accueillie que lorsqu'elle est appliquée dans les actes, lorsqu'elle est mise en pratique. **La foi est une décision qui engage toute l'existence. Elle est une rencontre, un dialogue, une communion d'amour et de vie du croyant avec Jésus Christ, Chemin, Vérité et Vie (cf. Jn 14, 6). Elle implique un acte de confiance et d'abandon au Christ, et elle nous permet de vivre comme il a vécu (cf. Ga 2, 20), c'est-à-dire dans le plus grand amour de Dieu et de nos frères.**

La foi a aussi un contenu moral : elle est source et exigeance d'un **engagement cohérent de la vie** ; elle comporte et perfectionne l'accueil et l'observance des commandements divins. Comme l'écrit l'évangéliste Jean, « Dieu est Lumière, en lui point de ténèbres. Si nous disons que nous sommes en communion avec lui alors que nous marchons dans les ténèbres, nous mentons, nous ne faisons pas la vérité... A ceci nous savons que nous le connaissons : si nous gardons ses commandements. Qui dit : " Je le connais ", alors qu'il ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est pas en lui. Mais celui qui garde sa parole, c'est en lui vraiment que l'amour de Dieu est accompli. A cela nous savons que nous sommes en lui. Celui qui prétend demeurer en lui doit se conduire à son tour comme celui-là s'est conduit » (1 Jn 1, 5-6 ; 2, 3-6).

Par la vie morale, la foi devient « confession », non seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes : elle **se fait témoignage**. « Vous êtes la lumière du monde — a dit Jésus. Une ville ne se peut cacher, qui est sise au sommet d'un mont. Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais bien sur le lampadaire, où elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. Ainsi votre lumière doit-elle briller devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux » (Mt 5, 14-16). Ces œuvres sont surtout celles de la charité (cf. Mt 25, 31-46) et de la liberté authentique qui se manifeste et vit par **le don de soi**. Jusqu'au don total de soi, comme l'a fait Jésus qui, sur la Croix, « a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle » (Ep 5, 25). Le témoignage du Christ est source, modèle et appui pour le témoignage du disciple, appelé à prendre la même route : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix chaque jour, et qu'il me suive » (Lc 9, 23). **La charité**, selon les exigences du radicalisme évangélique, peut amener le croyant au témoignage suprême du martyr. Et cela, toujours en suivant l'exemple de Jésus qui meurt sur la Croix : « Cherchez à imiter Dieu, comme des enfants bien-aimés — écrit Paul aux chrétiens d'Ephèse —, et suivez la voie de l'amour, à l'exemple du Christ qui nous a aimés et s'est livré pour nous, s'offrant à Dieu en sacrifice d'agréable odeur » (Ep 5, 1-2).

Ce texte de Jean-Paul II n'est-il pas enthousiasmant ? Ne nous ouvre-t-il pas de magnifiques perspectives en vue de la nouvelle évangélisation ? Prenons la décision, en ce jour, de ne pas avoir peur d'être les témoins courageux et enthousiastes de cette Encyclique Veritatis Splendor. Ce texte est prophétique, il nous dit, de la part de Dieu, ce que nous devons faire pour être ce que nous devons être et pour, comme le demandait Jean-Paul II aux jeunes à Rome en l'an 2000, mettre le feu de l'Amour divin dans le monde. Comprendons donc en profondeur le désir de ce Grand Pape qui, aujourd'hui, est pleinement partagé par un autre Grand Pape : Benoît XVI. L'Eglise, pour la nouvelle évangélisation, n'a pas besoin de « beaux parleurs » mais de témoins crédibles, de témoins qui se savent petits et pauvres, mais qui se laissent guider par l'humble Vierge Marie pour marcher à la suite de Jésus, la Splendeur de la Vérité. Si nos actes contredisent nos paroles, nous ne serons pas sel de la terre et lumière du monde, mais si notre vie chrétienne est cohérente avec la Foi que nous professons, alors, malgré nos misères, malgré nos péchés, nous serons des témoins crédibles de Jésus et un reflet de la Splendeur de sa Vérité qui luit sur le visage de l'Eglise pourra rayonner sur nos propres visages. Demandons à Notre-Dame des Neiges cette grâce de témoigner par notre vie morale de chrétien, qui pourra être un signe signifiant pour nos contemporains en recherche d'un monde meilleur, qu'ils ne pourront trouver qu'en découvrant la Splendeur de la Vérité, Jésus, Notre Seigneur, qui s'est fait homme pour que nous devenions enfants de Dieu et qui s'est donné pour nous sur la Croix.

VIII) Les valeurs non négociables et le renouveau de l'Europe (VS 95-97)

Alain et Elisabeth qui devaient donner ce témoignage n'ont pas pu se libérer. Ils sont en grande communion spirituelle avec nous et je vous invite à bien prier pour eux et avec eux. Ils ont été bien éprouvés, cette année, par la mort accidentelle en mer de Chine de leur fils Corentin. Pour commencer ce témoignage, je voudrais reprendre, pardonnez-moi pour la répétition, ce que j'avais dit au cours du Forum de 2010, ici à Sens, sur le renouveau de l'Europe, tel que le concevait Jean-Paul II. Au cours de son quatrième voyage apostolique en France, en 1988, voyage "*européen*" particulièrement important, Jean-Paul II avait rappelé que *l'identité commune des européens*, si divers par leurs langues et leurs cultures, était *le christianisme*. L'Europe devait être *la libre association des peuples dans la diversité*. Il ne fallait pas imposer sa langue et sa culture aux autres mais *apprendre celle des autres*. Il avait énergiquement rappelé au Parlement européen que *l'on ne devait pas et ne pouvait pas exclure Dieu de la vie publique européenne* ! Si on L'excluait, on excluait aussi l'ultime instance de la morale et de la justice. Si l'on ne respectait pas les droits de Dieu, on ne respecterait pas les droits des hommes. Il lançait enfin ce **grave avertissement** : "*Si le christianisme devait être marginalisé, c'est tout l'héritage européen passé qui serait nié et un avenir digne de l'homme européen compromis, y compris celui de l'incroyant*".

Lors de l'audience générale à Rome, qui avait suivi ce voyage apostolique en Alsace, Jean-Paul II avait tracé *le programme de la nouvelle Évangélisation de l'Europe*, plus que jamais d'actualité :

- 1) *Reconstruire l'unité dans la vérité en écoutant le Message du Christ et en le vivant avec cohérence.*
- 2) *Réagir avec courage et décision contre la déchristianisation.*
- 3) *Reconstruire les consciences à la lumière de l'Évangile du Christ, cœur de la civilisation européenne.*

Ce programme, mûrement réfléchi par Jean-Paul II, doit être accueilli par nous, en cette Session, dans la confiance et l'espérance. L'Europe peut retrouver son unité dans la vérité **grâce à l'Évangile**. *L'unité européenne dans la vérité était un fait historique à la fin du premier millénaire* : tous les peuples européens, en effet, avaient reçu le baptême !

Jean-Paul II voulait que les Européens reconnaissent que **l'abandon des valeurs chrétiennes n'avait pas été un progrès mais une régression, un déclin, le déclin de l'Europe qui a été déchirée par deux horribles guerres**. Comment notre Europe aux racines chrétiennes a-t-elle pu engendrer des idéologies qui ont semé la mort et créé des cultures de la mort ? C'est l'Europe, ne l'oublions pas, qui a le plus critiqué le Vatican lors de la Conférence de Pékin sur la population en 1995 ! C'est l'Europe qui a blâmé le Vatican après la Conférence du Caire parce que le Saint-Père s'était opposé aux projets des cultures de la mort qui voulaient imposer l'avortement partout. Dans cette décadence de l'Europe, décadence que Benoît XVI a appelé "apostasie", *la France, fille aînée de l'Église, a une grande responsabilité* ! Elle n'a pas montré le bon exemple à ses sœurs : *elle s'est émancipée la première de la Loi de Dieu*. Benoît XVI, au cours de son pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle, en octobre 2010, a rappelé le grand appel que Jean-Paul II avait lancé à l'Europe, de cet important sanctuaire européen, le 9 novembre 1982 : "*Moi Jean-Paul II, fils de la nation polonaise qui s'est toujours considérée européenne... Moi, successeur de Pierre sur le siège de Rome... Moi, Evêque de Rome et Pasteur de l'Église universelle, de saint Jacques, je te lance, vieille Europe, un cri plein d'amour : rencontre-toi de nouveau. Sois toi-même. Découvre tes origines. Ravive tes racines. Revis ces valeurs authentiques qui firent glorieuse ton histoire et bienfaitante ta présence dans les autres continents. Reconstruis ton unité spirituelle... Tu peux être encore un phare de civilisation et un stimulant de progrès pour le monde. Les autres continents te regardent et attendent aussi de toi le même réponse que Jacques donna au Christ : "Je le puis"*".

Le dernier grand appel de Jean-Paul II, dans son livre publié quelques semaines avant sa mort, a été un appel à ses frères évêques : un appel au courage ! Cet appel s'adresse aussi à nous : « Levez-vous ! Allons ! » Cet appel, au terme de nos approfondissements sur Veritatis Splendor et, après avoir rappelé, ce que ce Pape nous avait dit, en 1988, est un appel à la détermination et à l'ardeur missionnaire pour le renouveau de l'Europe. Dans le programme de nouvelle évangélisation donné par Jean-Paul II, nous devons souligner des verbes qui parlent « fort » : reconstruire et réagir avec courage et décision contre la déchristianisation. Jean-Paul II n'était pas un rêveur. La nouvelle évangélisation ne sera pas une œuvre de tout repos. Les cultures de la mort et les dictatures du relativisme ne désarmeront pas sans combat ! Mais Jésus est avec nous, le Cœur immaculé de Marie, Notre-Dame des Neiges, est avec nous et nous avons cette promesse donnée à Fatima : « finalement mon Cœur immaculé triomphera » !

Les numéros 95 à 97 de l'Encyclique Veritatis Splendor

Jean-Paul II était très conscient que *la doctrine de l'Eglise et, en particulier, sa fermeté à défendre la validité universelle et permanente des préceptes qui interdisent les actes intrinsèquement mauvais est maintes fois comprise comme le signe d'une intolérable intransigeance*. L'Eglise manquerait, pour ses adversaires, de compréhension et de compassion ! Mais, en réalité, dit Jean-Paul II, *par obéissance à la Vérité qui est le Christ, dont l'image se reflète dans la nature et dans la dignité de la personne humaine, l'Eglise interprète la norme morale et la propose à tous les hommes de bonne volonté, sans en cacher les exigences de radicalisme et de perfection* ». Jean-Paul II, le Pape de la divine Miséricorde, rappelle aussi la mission maternelle de l'Eglise qui, à la suite de Jésus, veut aller à la rencontre de tous les pécheurs, en les aimant comme Jésus les a aimés. Mais il rappelle aussi que *l'Eglise ne peut jamais renoncer au principe de la vérité et de la cohérence, en vertu duquel elle n'accepte pas d'appeler bien ce qui est mal et mal ce qui est bien*. Dans notre mission au service de la Vérité, Jean-Paul II nous appelle à la *patience et à la bonté dont le Seigneur lui-même a donné l'exemple en traitant avec les hommes. Venu non pour juger, mais pour sauver (cf. Jn 3, 17), il fut certes intransigeant avec le mal, mais miséricordieux envers les personnes* ».

Jean-Paul II n'a pas utilisé l'expression utilisée comme titre de ce témoignage « valeurs non négociables », mais c'est bien de ces valeurs dont il voulait parler au numéro 96 : *« La fermeté de l'Eglise dans sa défense des normes morales universelles et immuables n'a rien d'humiliant. Elle ne fait que servir la vraie liberté de l'homme : du moment qu'il n'y a de liberté ni en dehors de la vérité ni contre elle, on doit considérer que la défense catégorique, c'est-à-dire sans édulcoration et sans compromis, des exigences de la dignité personnelle de l'homme auxquelles il est absolument impossible de renoncer est la condition et le moyen pour que la liberté existe... Par rapport aux normes morales qui interdisent le mal intrinsèque, il n'y a de privilège ni d'exception pour personne. Que l'on soit le maître du monde ou le dernier des misérables sur la face de la terre, cela ne fait aucune différence : devant les exigences morales, nous sommes tous absolument égaux*.

Ainsi apparaissent la signification et la vigueur à la fois personnelle et sociale des normes morales, et en premier lieu des normes négatives qui interdisent le mal : en protégeant la dignité personnelle inviolable de tout homme, elles servent à la conservation même du tissu social humain, à la rectitude et à la fécondité de son développement. En particulier, les commandements de la deuxième table du Décalogue, que Jésus rappelle aussi au jeune homme de l'Evangile (cf. Mt 19, 18), constituent les règles premières de toute vie sociale. En ce sens, les règles morales fondamentales de la vie sociale comportent des exigences précises auxquelles doivent se conformer aussi bien les pouvoirs publics que les citoyens. Au-delà des intentions, parfois bonnes, et des circonstances, souvent difficiles, les autorités civiles et les particuliers ne sont jamais autorisés à transgresser les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. C'est ainsi que seule une morale qui reconnaît des normes valables toujours et pour tous, sans aucune exception, peut garantir les fondements éthiques de la convivialité, au niveau national ou international ».

Comprenons la très grande importance de ce qu'affirmait Jean-Paul II. Il ne peut pas y avoir de vrai renouveau de l'Europe sans le respect absolu et inconditionnel des valeurs non négociables. Au cours du dernier Forum, ici à Sens, en février de cette année, j'ai donné cette définition à l'expression « valeurs non négociables » : *valeurs qui ne peuvent pas être mises en discussion et pour lesquelles aucune compromission n'est possible*. Je disais aussi que les débats actuels en bioéthique révèlent la grave crise des valeurs non négociables qui, pourtant, font partie du patrimoine moral de l'humanité. Comment est-il possible que l'on continue à ne pas vouloir voir la vérité et reconnaître que l'avortement est le meurtre d'un être humain innocent ? Comment est-il possible que l'on puisse légaliser la recherche sur les embryons ? Comment est-il possible que l'on veuille imposer dans toutes les écoles en France l'enseignement de la théorie du gender ? C'est le rejet de Dieu, qui a entraîné le rejet des valeurs morales non négociables. La première valeur non négociable est **Dieu**, le Bien par excellence. Pourquoi sommes-nous devenus si timides face au laïcisme sectaire qui s'agit pour reléguer Dieu dans le seul domaine privé ? Benoît XVI a donné un discours remarquable aux parlementaires anglais : **Dieu n'est pas le problème de la vie en société, Il est la solution**. Notre Saint-Père se fonde tout simplement sur la vérité de l'être. Si Dieu n'est pas la première valeur morale non négociable, l'humanité vivra le mythe de la caverne de Platon. Elle sera arbitrairement coupée du monde extérieur et du soleil. Ceux qui seront sortis de la caverne et oseront témoigner de l'existence du soleil seront condamnés à mort par les dictateurs de la caverne ! Si Dieu n'est plus le Bien par excellence,

les Droits de l'homme seront bafoués puisqu'ils n'auront plus de fondement ultime. Nous reviendrons alors à la « loi du plus fort » avec son cortège d'injustices et de violences !

La deuxième valeur non négociable est, pour nous, **la famille**. La famille est « souveraine ». L'Etat doit la servir et non l'opprimer. C'est aux époux, seuls, que Dieu confie la mission de donner la vie et d'éduquer leurs enfants.

La troisième valeur non négociable est, pour nous, *le droit à la vie*, qui est le premier des droits de l'homme reconnus par tous les Etats de Droit. En conséquence de ce droit à la vie, l'avortement et l'euthanasie ne peuvent pas être déclarés légitimes car ils contredisent gravement ce droit absolu. De cette valeur on peut tirer cette autre valeur non négociable : *la dignité de chaque personne humaine* dont le fondement est l'être en personne, qui ne peut jamais être considérée comme un moyen mais comme une fin. Cela signifie que la personne humaine ne peut jamais être traitée comme une chose, un objet, un matériau de recherche. L'acceptation de la recherche sur l'embryon est une grave régression morale : l'esclave était mieux considéré que lui !

Citons également ces autres valeurs non négociables : *l'interdiction de l'adultère et de la pornographie ; le respect de l'innocence des enfants ; le refus absolu du vol* sans lequel on ne pourra jamais surmonter la grave crise économique mondiale actuelle ; *le refus absolu du mensonge*, qui empêche la confiance entre les hommes.

Comprenez que ces valeurs non négociables ne sont pas des idées subjectives, mais elles se fondent sur la vérité de l'homme. Leur fondement ultime est Dieu. Ne nous laissons influencer ni par les modes intellectuelles, ni par les idéologies, mais soyons fidèles à la Loi naturelle, qui vaut pour tous les hommes en demandant à Dieu : « *Fais-moi connaître tes chemins, Seigneur, enseigne-moi tes Voies. Que ta Lumière soit la lampe de ma conscience, qu'elle éclaire mes jugements prudents, que je ne me laisse ni séduire, ni impressionner par les tentations de l'Adversaire et par les cultures de la mort, mais que je sois un courageux témoin des valeurs morales non négociables pour l'édification de la civilisation de l'amour* ».

IX) Le choix de la Vérité pour surmonter la grave crise de la théologie morale (109-113)

L'Encyclique *Veritatis Splendor* a été voulue par Jean-Paul II, comme nous l'avons déjà vu, pour donner une réponse ferme et claire à des théologies erronées, enseignées dans des universités catholiques. L'année dernière, avec le Cardinal Joseph Ratzinger, nous avons parlé de la crise exégétique, théologique et catéchétique. Nous ne devons pas avoir peur de parler de grave crise de la théologie morale. Redisons-le encore dans la fidélité à l'esprit de notre Fondateur : nous devons être courageux et fermes pour condamner les erreurs mais sans condamner le cœur des théologiens qui transmettent ces erreurs. Nous devons toujours présumer de la « bonne foi » des personnes. Qu'enseignerais-je si je n'avais pas eu la grâce d'être éduqué par notre Père Fondateur qui m'a donné une totale confiance au Magistère de l'Eglise et au Concile Vatican II ? Je voudrais aussi rappeler les deux verbes utilisés par Jean-Paul II en vue du renouveau de l'Europe : *reconstruire* et *réagir*. Nous avons une pleine confiance en notre Pape Benoît XVI qui se donne sans compter pour surmonter les crises exégétiques, théologiques et catéchétiques. Frère François a déjà commenté, hier soir, les numéros de l'Encyclique qui sont l'objet de ce témoignage. Je me contenterai de m'en tenir au « choix de la Vérité » que tous les membres de l'Eglise (baptisés et théologiens) doivent faire. Ce choix de la Vérité, Jean-Paul II et Benoît XVI l'ont fait et l'ont tenu malgré les oppositions et les contestations. Ce choix de la Vérité, notre Fondateur l'a vécu d'une manière héroïque dans l'humilité, l'amour miséricordieux et la confiance totale au Magistère de l'Eglise. Ce choix de la Vérité, Jésus et Notre-Dame des Neiges nous appellent à le faire au terme de cette Session.

Nous ne pouvons pas citer tout ce que Jean-Paul II a écrit dans les numéros 109 à 113. Citons ces quelques extraits importants : *Le Magistère exerce un rôle important de vigilance, qui l'amène à avertir les fidèles de la présence d'erreurs éventuelles, même seulement implicites... Il revient aux théologiens moralistes d'exposer la doctrine de l'Eglise et de donner, dans l'exercice de leur ministère, l'exemple d'un assentiment loyal, intérieur et extérieur, à l'enseignement du Magistère dans le domaine du dogme et dans celui de la morale... Le théologien moraliste doit exercer un discernement attentif dans le cadre de la culture actuelle essentiellement scientifique et technique, exposée aux risques du relativisme, du pragmatisme et du positivisme. Du point de vue théologique, les principes moraux ne dépendent pas du moment de l'histoire où on les découvre. En outre, le fait que certains croyants agissent sans suivre les enseignements du Magistère ou qu'ils considèrent à tort comme moralement juste une conduite que leurs*

pasteurs ont déclarée contraire à la Loi de Dieu, ne peut pas être un argument valable pour réfuter la vérité des normes morales enseignées par l'Eglise... tandis que les sciences humaines, comme toutes les sciences expérimentales, développent une conception empirique et statistique de la « normalité », la foi enseigne que cette normalité porte en elle les traces d'une chute de l'homme par rapport à sa situation originelle, c'est-à-dire qu'elle est blessée par le péché. Seule la foi chrétienne montre à l'homme la voie du retour à l'« origine » (cf. Mt 19, 8), une voie souvent bien différente de celle de la normalité empirique... C'est l'Evangile qui dévoile la vérité intégrale sur l'homme et sur son cheminement moral, et qui ainsi éclaire et avertit les pécheurs en leur annonçant la miséricorde de Dieu qui œuvre sans cesse pour les préserver du désespoir de ne pas pouvoir connaître et observer la Loi de Dieu et aussi de la présomption de pouvoir se sauver sans mérite. Il leur rappelle également la joie du pardon qui, seul, donne la force de reconnaître dans la loi morale une vérité libératrice, une grâce d'espérance, un chemin de vie.

L'enseignement de la doctrine morale suppose que l'on assume consciemment ces responsabilités intellectuelles, spirituelles et pastorales. C'est pourquoi les théologiens moralistes qui acceptent la charge d'enseigner la doctrine de l'Eglise ont le grave devoir de former les fidèles à ce discernement moral, à l'engagement pour le bien véritable et au recours confiant à la grâce divine... Le dissentiment, fait de contestations délibérées et de polémiques, exprimé en utilisant les moyens de communication sociale, est contraire à la communion ecclésiale et à la droite compréhension de la constitution hiérarchique du Peuple de Dieu. On ne peut reconnaître dans l'opposition à l'enseignement des pasteurs une expression légitime de la liberté chrétienne ni de la diversité des dons de l'Esprit. Dans ce cas, les pasteurs ont le devoir d'agir conformément à leur mission apostolique, en exigeant que soit toujours respecté le droit des fidèles à recevoir la doctrine catholique dans sa pureté et son intégrité : N'oubliant jamais qu'il est lui aussi membre du peuple de Dieu, le théologien doit le respecter et s'attacher à lui dispenser un enseignement qui n'altère en rien la doctrine de la foi.

Il me semble très important de citer cet extrait du numéro 116 de l'Encyclique : « les opinions théologiques ne constituent ni la règle ni la norme de notre enseignement, dont l'autorité découle, avec l'aide de l'Esprit Saint et dans la communion cum Petro et sub Petro, de notre fidélité à la foi catholique reçue des Apôtres. Comme évêques, nous avons le grave devoir de veiller personnellement à ce que la « saine doctrine » (1 Tm 1, 10) de la foi et de la morale soit enseignée dans nos diocèses. Vis-à-vis des institutions catholiques, une responsabilité particulière s'impose aux évêques. Qu'il s'agisse d'organismes destinés à la pastorale familiale ou sociale, ou bien d'institutions vouées à l'enseignement ou à l'action sanitaire, les évêques peuvent ériger et reconnaître ces structures et leur déléguer des responsabilités ; toutefois, ils ne sont jamais dispensés de leurs obligations propres. C'est leur devoir, en communion avec le Saint-Siège, de reconnaître ou de retirer, dans des cas de graves incohérences, le qualificatif de « catholique » aux écoles, aux universités, aux cliniques ou aux services médico-sociaux qui se réclament de l'Eglise ».

Ces paroles énergiques de Jean-Paul II révélaient bien l'importance que ce Grand Pape donnait à cette Encyclique pour surmonter la grave crise de la théologie morale. N'ayons pas peur de citer ces paroles et prions pour nos évêques afin qu'ils exercent le courage que Jean-Paul II, quelques semaines avant sa mort, leur a demandé d'exercer. Leur mission n'est pas facile. Ils ont besoin de nos prières et de nos sacrifices. Prions, chaque jour, pour eux et demandons au Cœur de Jésus et à Notre-Dame des Neiges d'envoyer sur notre Eglise une nouvelle effusion du Saint Esprit afin que l'évangile soit annoncée fidèlement et intégralement en vue du Salut des âmes.

Homélie de la Messe d'envoi en l'honneur de Saint Benoît

La Messe d'envoi de notre session, cette année, est la Messe de Saint Benoît, Co-Patron de l'Europe. Notre Pape actuel l'a choisi comme Saint Patron de son Pontificat. « *Par sa vie et par son œuvre, disait-il, saint Benoît a exercé une influence fondamentale sur le développement de la civilisation et de la culture européenne. Entre le Ve et le VIe siècle, le monde était bouleversé par une terrible crise des valeurs et des institutions, causée par la chute de l'Empire romain, par l'invasion des nouveaux peuples et par la décadence des mœurs. Saint Benoît a été présenté comme un « astre lumineux ». Cet astre indiquait, dans cette situation terrible, l'issue de la « nuit obscure de l'histoire ».* Voici comment Benoît XVI a présenté la vie de Saint Benoît, au cours d'une audience du mercredi : « La naissance de saint Benoît se situe autour de l'an 480 dans la région de la Nursie. Ses parents, qui étaient aisés, l'envoyèrent suivre des études à Rome. Il

ne s'arrêta pas longtemps dans la Ville éternelle. Il était écœuré par le style de vie d'un grand nombre de ses compagnons d'étude, qui vivaient de manière dissolue, et il ne voulait pas tomber dans les mêmes erreurs. Il voulait ne plaire qu'à Dieu seul. Ainsi, avant même la conclusion de ses études, Benoît quitta Rome et se retira dans la solitude des montagnes à l'est de Rome. Il s'associa d'abord à une « communauté religieuse » de moines, puis, quelque temps après, devint ermite à Subiaco, où il vécut complètement seul dans une grotte, pendant trois ans. Cette période de solitude avec Dieu fut un temps de maturation pour Benoît. Il dut supporter et surmonter en ce lieu les trois tentations fondamentales de chaque être humain : la tentation de l'affirmation personnelle et du désir de se placer lui-même au centre, la tentation de la sensualité et, enfin, la tentation de la colère et de la vengeance. Benoît était en effet convaincu que ce n'était qu'après avoir vaincu ces tentations qu'il aurait pu adresser aux autres une parole pouvant être utile à leur situation de besoin. Et ainsi, son âme désormais pacifiée était en mesure de contrôler pleinement les pulsions du « moi » pour être un bâtisseur de paix autour de lui. Ce n'est qu'alors qu'il décida de fonder ses premiers monastères dans la vallée de l'Anio, près de Subiaco. En l'an 529, Benoît quitta Subiaco pour s'installer à Montecassino. Le Mont Cassin - une hauteur qui, dominant la vaste plaine environnante, est visible de loin - revêtait un caractère symbolique : la vie monastique cachée a sa raison d'être, mais un monastère possède également une finalité publique dans la vie de l'Eglise et de la société, il doit donner de la visibilité à la foi comme force de vie. Benoît mourut le 21 mars 547, en laissant avec sa Règle et la famille bénédictine qu'il avait fondée un patrimoine qui a porté des fruits dans le monde entier jusqu'à aujourd'hui. Dans son pèlerinage au Mont Cassin, en 2009, Benoît XVI avait souligné trois mots importants qui caractérisent l'esprit bénédictin : *ora = prie, labora = travaille, legge = lis ou étudie*. Nous devons souligner aussi une autre expression de Saint Benoît : *ne rien préférer à l'œuvre de Dieu*. Benoît XVI disait encore que Paul VI, en proclamant saint Benoît Patron de l'Europe le 24 octobre 1964, voulait reconnaître l'œuvre merveilleuse accomplie par le saint à travers la Règle pour la formation de la civilisation et de la culture européenne. Aujourd'hui, *l'Europe* - à peine sortie d'un siècle profondément blessé par deux guerres mondiales et après l'effondrement des grandes idéologies qui se sont révélées de tragiques utopies - est *à la recherche de sa propre identité*. Pour créer une unité nouvelle et durable, les instruments politiques, économiques et juridiques sont assurément importants, mais il faut également susciter *un nouveau éthique et spirituel qui puise aux racines chrétiennes du continent, autrement on ne peut pas reconstruire l'Europe*. Sans cette sève vitale, l'homme reste exposé au danger de succomber à l'antique tentation de vouloir se racheter tout seul - une utopie qui, de différentes manières, a causé dans l'Europe du XXe siècle, comme l'a remarqué le Pape Jean-Paul II, « un recul sans précédent dans l'histoire tourmentée de l'humanité » (*Insegnamenti*, XIII/1, 1990, p. 58). En recherchant le vrai progrès, nous écoutons encore aujourd'hui la Règle de saint Benoît comme une lumière pour notre chemin. *Le grand moine demeure un véritable maître à l'école de qui nous pouvons apprendre l'art de vivre l'humanisme véritable*. Concluons cette homélie avec ce message de Benoît XVI aux chrétiens engagés dans la construction de l'Europe de l'avenir : « *Ne vous laissez pas et ne vous découragez pas ! Vous êtes conscients d'avoir la tâche de contribuer à édifier, avec l'aide de Dieu, une nouvelle Europe, réaliste mais pas cynique, riche d'idéaux et sans illusions naïves, qui s'inspire de la vérité éternelle et vivifiante de l'Évangile* ». Que Saint Benoît nous aide à être les témoins zélés et courageux de la Splendeur de la Vérité, qu'il nous inspire pour être des instruments actifs de la nouvelle évangélisation de l'Europe et que « l'amour du Christ nous presse » ! Que Notre-Dame des Neiges, enfin, qui nous a inspirés et guidés tout au long de cette Session, nous obtienne force et confiance pour être les témoins courageux de Jésus, Son Fils, Splendeur de la Vérité.

X) Jean-Paul II, Benoît XVI, Papes témoins et collaborateurs courageux de la Vérité

Nous voici arrivés à la conclusion de notre Session. Une conclusion doit permettre, d'abord, de refaire le parcours accompli. Ce parcours a été très riche et très dense ! Je vous remercie encore de votre patience, de votre persévérance et de votre courage. Vous auriez pu, c'est vrai, faire le choix de trois jours de détente. Vous avez déjà vécu une année fatigante et vous aviez bien droit à une vraie détente ! Mais vous avez voulu, pour votre propre formation, faire cette Session. Elle n'a pas été de tout repos. Elle a même été très fatigante, mais, aujourd'hui, Dieu veut vous récompenser de votre labeur. Vous êtes davantage conscients de la Splendeur de la Vérité qui rayonne sur le visage de Jésus transfiguré. Lorsque nous fêterons cette Fête liturgique, en ce prochain 6 août, nous repenserons à tout ce que nous avons approfondi et nous rendrons grâce à Dieu d'avoir donné à Jean-Paul II le courage de signer l'Encyclique *Veritatis Splendor*, le 6 août 1993. Notre Fondateur s'est profondément réjoui de cette Encyclique. Nous nous sommes efforcés de la faire connaître, mais nous avons aussi souffert avec notre Pape qu'elle n'ait pas été reçue partout et par tous les baptisés comme elle aurait dû l'être. Nous pouvons penser que Jean-Paul II a dû très probablement participer à la souffrance de Paul VI devant la non-réception par un grand nombre de son Encyclique *Humanae Vitae* ! Cependant – et là est notre espérance – *Veritatis Splendor*, cette Encyclique lumineuse, comme *Humanae Vitae*, cette Encyclique prophétique, serviront le renouveau de l'Eglise et du monde. Après le triomphe du Cœur immaculé de Marie, que Benoît XVI nous invite à hâter par nos prières et sacrifices, ces Encycliques seront étudiées, approfondies et assimilées et elles permettront à beaucoup de baptisés de mener le beau combat olympique de la pureté et de participer au triomphe de l'Amour de Dieu et à l'instauration de la civilisation de l'amour sur le solide fondement des Commandements de Dieu.

Rétrospective des enseignements de la Session

Samedi après-midi :

Nous avons voulu souligner - au cours du premier enseignement et avec les trois témoignages qui ont suivi – que l'Encyclique de Jean-Paul II était profondément ancrée dans l'Evangile. Ce Grand Pape a été un grand philosophe moraliste. Son chef d'œuvre philosophique est connu aujourd'hui dans le monde entier : « Personne et acte ». Il aurait pu faire une Encyclique morale en se servant de tous ses travaux précédents et en se fondant sur les principes de la philosophie morale. Telle n'a pas été son intention. Le fondement de son Encyclique est d'abord et avant tout l'Evangile. Nous vous invitons à méditer attentivement le commentaire que ce Bienheureux Pape a fait du passage évangélique sur le jeune homme riche. La morale chrétienne n'est pas la morale stoïcienne. Il ne s'agit pas de devenir saint à la force du poignet. L'Eglise ne nous demande pas de faire des exploits, mais, tout simplement, d'observer les 10 commandements de Dieu et de suivre Jésus. Suivre Jésus signifie : mettre nos pas dans ses pas. Suivre Jésus signifie : être conscient que, sans Lui, on ne peut rien faire. Suivre Jésus signifie : tendre à L'imiter. Mais nous savons très bien que nous ne pouvons pas, par nos pauvres forces, imiter Jésus. Les apôtres ont été bien lamentables pendant la Passion de Jésus : ils l'ont trahi, renié, abandonné ! Pourtant, à l'exception de Judas, tous ont suivi Jésus ! Que s'est-il donc passé ? Ils ont reçu au jour de Pentecôte le Saint-Esprit qui les a transformés ! Voilà le grand message de *Veritatis Splendor* : Jésus, le Fils de Dieu incarné, est venu révéler le mystère de Dieu et le mystère de l'homme. Au jour de la Transfiguration, a été révélé en sa Personne le mystère de l'homme appelé à vivre éternellement en Dieu ! Cette Splendeur de la Vérité, l'Eglise doit en vivre et en témoigner. Elle doit être l'Eglise de la Foi, de l'Espérance et de la Charité. Elle sait que Jésus, par l'œuvre de la Rédemption, a « vaincu le monde » (cf. Jn 16 conclusion). Malgré tous les péchés de l'humanité, malgré le combat du Dragon rouge décrit dans l'Apocalypse au chapitre 12, la Vérité vaincra. L'homme pécheur, que Jean-Paul II appelait « l'homme historique » n'est pas condamné au mal, à la misère, à la damnation. L'homme pécheur n'est pas maudit de Dieu, mais il est appelé à s'ouvrir dans la foi et la confiance au Christ Rédempteur qui l'a aimé et s'est livré pour lui. L'homme pécheur ne peut que s'enthousiasmer avec Saint Paul lorsqu'il reçoit la grâce de la justification et le don du Saint Esprit (Rm 8). Qui pourra le séparer de l'Amour de Dieu ? Aucune puissance spirituelle et temporelle, car rien ne peut le séparer de l'Amour de Dieu s'il observe les commandements de Dieu avec la grâce du Christ et les dons du Saint Esprit !

Nous avons, en conclusion de notre introduction de la Session, cité la conclusion de *Veritatis Splendor* que nous voulons relire avec vous avec enthousiasme et reconnaissance : « *Marie est un signe lumineux et un exemple attirant de vie morale : « Sa vie seule est un enseignement pour tous », écrit saint Ambroise. Marie vit et met en œuvre sa liberté en se donnant elle-même à Dieu et en accueillant en elle le don de Dieu. Elle garde en son sein virginal le Fils de Dieu fait homme jusqu'au moment de sa naissance, elle l'élève, elle le fait grandir et elle l'accompagne dans ce geste suprême de liberté qu'est le sacrifice total*

de sa vie. Par le don d'elle-même, Marie entre pleinement dans le dessein de Dieu qui se donne au monde. En accueillant et en méditant dans son cœur des événements qu'elle ne comprend pas toujours (cf. Lc 2, 19), elle devient le modèle de tous ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent (cf. Lc 11, 28) et elle mérite le titre de « Trône de la Sagesse ». Cette Sagesse, c'est Jésus Christ lui-même, le Verbe éternel de Dieu, qui révèle et accomplit parfaitement la volonté du Père (cf. He 10, 5-10). Marie invite tout homme à accueillir cette Sagesse. C'est à nous aussi qu'elle adresse l'ordre donné aux serviteurs, à Cana de Galilée, durant le repas de noces : « Faites tout ce qu'il vous dira » (Jn 2, 5). Marie partage notre condition humaine, mais dans une transparence totale à la grâce de Dieu. N'ayant pas connu le péché, elle est en mesure de compatir à toute faiblesse. Elle comprend l'homme pécheur et elle l'aime d'un amour maternel. Voilà pourquoi elle est du côté de la vérité et partage le fardeau de l'Eglise dans son rappel des exigences morales à tous et en tout temps. Pour la même raison, elle n'accepte pas que l'homme pécheur soit trompé par quiconque prétendrait l'aimer en justifiant son péché, car elle sait qu'ainsi le sacrifice du Christ, son Fils, serait rendu inutile. Aucun acquittement, fût-il prononcé par des doctrines philosophiques ou théologiques complaisantes, ne peut rendre l'homme véritablement heureux : seules la Croix et la gloire du Christ ressuscité peuvent pacifier sa conscience et sauver sa vie. O Marie, Mère de Miséricorde, veille sur tous, afin que la Croix du Christ ne soit pas rendue vaine, que l'homme ne s'égaré pas hors du sentier du bien, qu'il ne perde pas la conscience du péché, qu'il grandisse dans l'espérance en Dieu, « riche en miséricorde » (Ep 2, 4), qu'il accomplisse librement les œuvres bonnes préparées d'avance par Dieu (cf. Ep 2, 10) et qu'il soit ainsi, par toute sa vie, « à la louange de sa gloire » (Ep 1, 12).

Les témoignages qui ont suivi notre enseignement vous ont fait comprendre qu'en fin de compte le message fondamental de l'Encyclique est l'appel à la sainteté. Cet appel, Jean-Paul II, l'a tant de fois fait retentir dans le monde. Au cours du Jubilé de l'an 2000, il l'a fait d'une manière plus intense encore. J'ai encore en mémoire sa voix : « n'ayez pas peur d'être des saints. Soyez ce que vous devez être et vous mettez le feu de l'Amour dans le monde ». Cet appel, Jean-Paul II, j'en suis convaincu, nous l'adresse au terme de cette Session. Nos paroles ne doivent pas être contredites par notre vie ! Soyons des saints !

Samedi soir

Nous avons abordé, samedi soir, la première partie du chapitre II de l'Encyclique. Ce chapitre est très difficile. Pourquoi est-il si difficile ? Tout simplement parce que Jean-Paul II a voulu synthétiser les principales erreurs enseignées en théologie morale dans des universités catholiques ou dans des ouvrages théologiques. Une synthèse est très difficile à comprendre si l'on n'a pas connaissance du traité de théologie morale dont il s'agit. Jean-Paul II ne pouvait pas être analytique dans ce chapitre II. Il s'adressait à ses frères évêques, ne l'oublions pas, qui pouvaient facilement faire appel à leurs théologiens pour mieux approfondir les théories erronées en question.

Le rapport liberté-loi est toujours très actuel. L'homme de notre temps est assoiffé de liberté. Nous le voyons plus particulièrement encore avec la grave crise qui secoue les pays arabes et qui est loin d'être surmontée ! La France est fière de se présenter comme la Nation dont la devise est : « liberté, égalité, fraternité ». Les Etats-Unis d'Amérique se veulent les défenseurs de la liberté. L'Eglise ne peut pas rester silencieuse sur ce thème de la liberté. Elle ne peut pas, bien évidemment, accepter que des théologiens moralistes enseignent des théories contraires à la Révélation mais aussi à la Loi naturelle ! Jean-Paul II a montré, en s'appuyant sur l'Ecriture, la Tradition et une saine anthropologie que l'homme n'est pas liberté absolue, mais qu'il est créé à l'image de Dieu. Sa liberté lui est donnée par Dieu. Cette liberté est fragile. Par le péché, il peut tomber dans l'esclavage. Dieu a fait don à Son Peuple de la Loi des 10 commandements. Cette Loi explicite le contenu de la Loi naturelle que tout homme peut découvrir dans sa raison. La Loi naturelle ne contraint donc pas la liberté, elle est, au contraire, au service de la vraie liberté. L'homme devient pleinement libre en imitant Jésus qui a parfaitement accompli la Volonté de Son Père. La Vierge Marie est aussi, pour nous, modèle de la parfaite liberté spirituelle obtenue par l'obéissance à la Loi de Dieu sous la conduite de l'Esprit Saint. Citons encore ce texte lumineux de la CTI : « *Avec la Loi nouvelle qui est une loi essentiellement intérieure, « loi parfaite de liberté » (Jc 1, 25), le désir d'autonomie et de liberté dans la vérité qui habite le cœur de l'homme atteint ici-bas sa plus parfaite réalisation. C'est du plus intime de la personne, habitée par le Christ et transformée par l'Esprit, que jaillit son agir moral. Mais cette liberté est toute au service de l'amour : « Vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne se tourne pas en prétexte pour la chair ; mais par la charité mettez-vous au service les uns des autres »*. Nous vous invitons aussi à particulièrement approfondi ce que Jean-Paul II n'a

fait que citer brièvement sur cette très grave erreur : la liberté ne concerne pas seulement notre esprit, elle concerne aussi notre corps. Considérer que tout ce qui relève du corps n'a aucune influence sur notre liberté entraîne des conséquences désastreuses dans le domaine des mœurs : ainsi on peut s'autojustifier et considérer que l'on peut très bien être disciple de Jésus tout en ayant des relations homosexuelles, tout en étant en état d'adultère... Nous devons particulièrement garder en mémoire la conviction énergique de Jean-Paul II qui vaut pour tous les hommes : ***Le corps et l'âme sont indissociables : ils demeurent ou se perdent ensemble*** ! La théorie du Gender, qui va être de plus en plus répandue, pourrait être justifiée par cette théorie erronée et si dangereuse. Pierre-Olivier Arduin n'a pas pu, cette année, participer à notre Session car il doit travailler pour sa thèse, il nous a si souvent parlé de cette théorie et de la grave erreur actuelle : le rejet de la nature. Jean-Paul Sartre fait partie des philosophes qui ont contribué à ce rejet. L'évidence pourtant est là : l'homme n'est pas Dieu ! Il est une créature de Dieu. Il est créé en étant « limité » par sa nature. Refuser la nature, c'est refuser la réalité. Refuser le fait que l'on est ou homme ou femme, c'est refuser la réalité ! Soyons des témoins courageux de ce premier chapitre de Veritatis Splendor, il y va non seulement du salut des âmes mais aussi de la subsistance de l'humanité... car, que deviendrait-elle si la théorie du gender s'imposait ?

Les témoignages vous ont permis de constater que vous rencontriez, tous, les mêmes difficultés dans l'éducation de vos enfants ou dans votre témoignage de chrétiens. Ces témoignages devraient nous faire « toucher du doigt » l'importance de faire connaître la Loi naturelle. A ce propos, comme Pierre-Olivier Arduin l'avait dit l'année dernière, il est très important d'approfondir le texte de la CTI sur la Loi naturelle. C'est un texte très précis, très clair et qui s'adresse à tous les hommes de bonne volonté. L'enseignement moral sur la Loi naturelle fait partie du Patrimoine culturel de l'humanité !

Dimanche matin

Nous avons abordé, dimanche matin, la deuxième partie du deuxième chapitre : Conscience-Vérité. Ce thème était l'objet de notre Forum de février dernier en ce Foyer de Sens. Benoît XVI, mieux que nous, comprend l'ampleur du combat dans lequel nous sommes engagés. C'est lui qui a créé l'expression « dictatures du relativisme ». Cette expression signifie le combat des ténèbres contre la Lumière, du mensonge contre la Vérité. Beaucoup, aujourd'hui, ne savent plus ce qu'est la Vérité ou feignent de ne pas le savoir en prenant à leur compte la question de Pilate : « Qu'est-ce que la Vérité ? ». Il est donc urgent de rappeler que la conscience morale ne "crée" pas les valeurs morales. Elle est, au plus intime de notre être, le témoin de ces valeurs, elle est comme la « Voix de Dieu » qui me commande de faire le bien et d'éviter le mal. Grâce à Jean-Paul II, nous avons mieux compris ce rôle de la conscience morale. Mais, grâce à lui aussi, nous devons souligner que la conscience morale n'empêche pas la mission personnelle de chacun, "n'éteint" pas le dynamisme de la liberté, son enthousiasme, sa créativité, elle les permet tout au contraire. En effet, en commandant fermement de ne pas faire le mal, elle préserve la liberté personnelle et la maintient dans la grâce de Dieu et la liberté spirituelle. En demandant de faire le bien, elle libère des énergies d'amour exceptionnelles, qui ne sont mesurées par aucune limite, et qui ont permis aux Saints de faire oeuvre d'authentique créativité pour la gloire de Dieu et le service de tant de frères blessés ou découragés. Redisons encore que le Magistère ne crée pas d'inutiles conflits de conscience. Il est un nouveau don de Dieu pour permettre à la conscience de demeurer dans la vérité, car l'homme n'est vraiment libre que dans la Vérité !

Les témoignages ont montré votre difficulté de témoigner de la Vérité en notre monde où le mensonge règne. Jean-Paul II nous redit : « N'ayez pas peur ! La Vérité rend libre ». Imitons Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui disait : « je n'ai jamais cherché que la vérité ».

Dimanche après la Messe

La troisième partie du deuxième chapitre n'a, peut-être, pas été très facile à assimiler. Il est bien évident que lorsque l'on entend, pour la première fois, une synthèse sur la théorie morale de l'option fondamentale, on peut être un peu dérouté ! Rappelons-nous, surtout, la réponse, claire, ferme et donnée avec autorité par Jean-Paul II : on ne peut pas faire, en même temps, le choix de Dieu et le choix conscient et libre du péché mortel ! On ne peut pas vivre de la grâce sanctifiante et de la charité, du fait de l'option fondamentale, et accomplir des actes qui sont délibérément et gravement contraires aux commandements de Dieu. Cela serait en contradiction grave avec l'enseignement de l'Eglise et plus particulièrement celui du Concile de Trente. Le péché mortel fait toujours perdre la grâce et la charité. Ce péché ne consiste donc pas seulement en la rupture de l'option fondamentale, au rejet explicite de Dieu !

Les deux témoignages qui ont suivi cet enseignement l'ont actualisé d'une manière très claire. Si l'on a fait le choix fondamental de Dieu, on ne peut pas faire un choix différent en ce qui concerne l'amour humain et le respect de la vie.

Dimanche après-midi

La quatrième partie du deuxième chapitre nous a permis, avec Jean-Paul II, de revoir l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur l'Acte moral dont il faut toujours considérer l'objet, l'intention et les circonstances. Jean-Paul II a rappelé qu'il existait des actes intrinsèquement mauvais et que l'on n'avait jamais le droit de les accomplir quelles que soient l'intention et les circonstances. Ces actes intrinsèquement mauvais sont ce que nous avons appelé, ce matin, les valeurs non négociables. Nous avons constaté l'urgence de l'éducation. Qui, aujourd'hui, est éduqué à agir moralement avec une intention droite et en choisissant des fins et des moyens, qui ne sont pas contraires à la Volonté de Dieu et à la dignité de l'homme ? Citons encore ce que nous disions, hier après-midi : ***les actes humains qualifient moralement la personne qui les accomplit. Nous sommes nos propres parents*** en nous créant nous-mêmes, en quelque sorte, par nos propres actes et en devenant ainsi bons ou mauvais moralement ! Prenons très au sérieux ce que disait Jean-Paul II et comprenons combien il est nécessaire d'éduquer les cœurs à vivre moralement !

Dimanche soir

Le troisième chapitre de Veritatis Splendor est à nouveau centré sur Jésus, la Splendeur de la Vérité. Nous ne répéterons pas tout ce que nous avons dit, seulement cette conviction de Jean-Paul II : ***Jésus est la synthèse vivante et personnelle de la liberté parfaite dans l'obéissance totale à la volonté de Dieu. Son corps crucifié est la pleine révélation du lien indissoluble entre la liberté et la vérité, de même que sa résurrection des morts est la suprême exaltation de la fécondité et de la force salvifique d'une liberté vécue dans la vérité.*** La nouvelle évangélisation ne consiste pas seulement à transmettre une Parole à écouter, elle est aussi éducation des cœurs pour vivre à la ressemblance de Jésus. Il faut entendre la vérité, la comprendre, l'assimiler, mais il faut aussi « faire la vérité ». Dans ce troisième chapitre, Jean-Paul II reprend le passage évangélique du jeune homme riche, commenté dans le premier chapitre pour indiquer aux hommes ce qu'il fallait faire pour obtenir la vie éternelle. Pour que la Croix du Christ ne soit pas réduite à néant, il est nécessaire que la nouvelle évangélisation soit réalisée dans son intégralité. La transmission de la Foi, nous l'avons bien approfondi l'année dernière, avec la Conférence du Cardinal Joseph Ratzinger doit transmettre les 12 articles du symbole des apôtres, les 7 sacrements et les 10 commandements de Dieu. Pour réaliser la nouvelle évangélisation, Jean-Paul II a donné, en 1988, un programme avec trois défis importants :

- 1) ***Reconstruire l'unité dans la vérité en écoutant le Message du Christ et en le vivant avec cohérence.***
- 2) ***Réagir avec courage et décision contre la déchristianisation.***
- 3) ***Reconstruire les consciences à la lumière de l'Evangile du Christ, cœur de la civilisation européenne.***

Collaborons avec Benoît XVI à la réalisation de ce programme en vue du vrai renouveau de l'Europe.

Imitons Jean-Paul II et Benoît XVI, ces Papes, témoins et collaborateurs courageux de la Vérité !

Chaque mois, nous envoyons à ceux qui le désirent notre consigne de cordée. Si vous désirez la recevoir, il suffit que vous nous donniez votre adresse mail, vous la recevrez chaque mois. La consigne de ce mois de juillet est centrée sur le thème de cette Session : la Splendeur de la Vérité. Nous avons invité nos amis à prier et imiter les Saints pour obtenir le grand désir de témoigner de la Vérité et d'en être ses coopérateurs, selon la devise de Benoît XVI tirée de Saint Jean : « *Cooperatores Veritatis* » (3 Jn 8). Cette expression de Saint Jean, choisie comme devise par Joseph Ratzinger, aujourd'hui Benoît XVI, révèle bien que la Vérité n'est pas une idée abstraite. On ne coopère pas, en effet, avec une idée, mais avec une Personne et cette Personne est Jésus, le Verbe incarné. Comprenons que, dans notre contexte relativiste, il est urgent que se lèvent - à la suite de Jean-Paul II et de Benoît XVI - de nouveaux coopérateurs de la Vérité pour s'opposer aux dictatures du relativisme, qui veulent imposer des contre-valeurs comme la théorie du « gender », le mariage homosexuel, le déni du caractère sacré de la vie humaine, de la Loi naturelle et de leur fondement ultime : Dieu. En ouvrant le Conclave, le Cardinal Ratzinger avait dit : « *Posséder une foi claire, selon le Credo de l'Eglise, est souvent défini comme du fondamentalisme. Tandis que le relativisme, c'est-à-dire se laisser entraîner "à tout vent de la doctrine", apparaît comme l'unique attitude à la hauteur*

de l'époque actuelle. L'on est en train de mettre sur pied une **dictature du relativisme** qui ne reconnaît rien comme définitif et qui donne comme mesure ultime uniquement son propre ego et ses désirs ». Que Jésus soit notre parfait modèle : « Je ne suis né, et je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité » (Jn 18, 37). Soyons avec Benoît XVI des *pèlerins de la vérité*. Saint Jacques le Majeur, que nous allons bientôt fêter, a été ce pèlerin, le premier apôtre martyr. Il s'est dépensé sans compter pour l'évangélisation. Saint Ignace de Loyola, que nous fêterons aussi à la fin de ce mois de Juillet, après sa conversion, n'avait plus qu'un seul grand désir : la plus grande Gloire de Dieu !

Jean-Paul II nous dit, au terme de cette Session (VS 117) : « Dans le cœur du chrétien, au plus profond de tout être humain, se fait toujours entendre la question qu'adressa un jour à Jésus le jeune homme de l'Evangile : « Maître, que dois-je faire de bon pour obtenir la vie éternelle ? » (Mt 19, 16). Mais c'est au « bon » Maître qu'il faut l'adresser, parce que lui seul peut répondre dans la plénitude de la vérité, en toutes circonstances, dans les situations les plus diverses. Et lorsque les chrétiens lui adressent cette question qui monte de leur conscience, le Seigneur répond par les paroles de l'Alliance Nouvelle confiées à son Eglise. Or, comme le dit l'Apôtre à son propre sujet, nous sommes envoyés « annoncer l'Evangile, et cela sans la sagesse du langage, pour que ne soit pas réduite à néant la Croix du Christ » (1 Co 1, 17). C'est pour cela que la réponse de l'Eglise à la question de l'homme possède la sagesse et la puissance du Christ crucifié, la Vérité qui se donne. Quand les hommes présentent à l'Eglise les questions de leur conscience, quand à l'intérieur de l'Eglise les fidèles s'adressent à leurs évêques et à leurs pasteurs, **c'est la voix de Jésus Christ, la voix de la vérité sur le bien et le mal qu'on entend dans la réponse de l'Eglise**. Dans la parole prononcée par l'Eglise retentit, à l'intime de l'être, la voix de Dieu, qui « seul est le Bon » (Mt 19, 17), qui seul « est amour » (1 Jn 4, 8.16). **Dans l'onction de l'Esprit, cette parole douce et exigeante se fait lumière et vie pour l'homme**. C'est encore l'Apôtre Paul qui nous invite à la confiance, parce que « notre capacité vient de Dieu : c'est lui qui nous a rendus capables d'être les ministres d'une Alliance Nouvelle, une Alliance qui n'est pas celle de la lettre de la Loi, mais celle de l'Esprit... Le Seigneur, c'est l'Esprit, et là où l'Esprit du Seigneur est présent, là est la liberté. Et nous tous qui, le visage découvert, réfléchissons comme en un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en cette même image, allant de gloire en gloire, par l'action du Seigneur qui est Esprit » (2 Co 3, 5-6. 17-18).

Le Père Cantalamessa, Prédicateur de la Maison Pontificale, disait le 30 octobre 2005 : « Jésus est la révélation suprême et définitive de Dieu aux hommes, qui contient toutes les révélations partielles qui ont eu lieu avant ou après lui. Il ne s'est pas limité à nous révéler qui est Dieu. Il nous a également dit ce que Dieu veut, quelle est sa volonté sur nous. Il faut rappeler cela à l'homme d'aujourd'hui tenté par le relativisme éthique. Jean-Paul II l'a fait avec l'encyclique « *Veritatis Splendor* » et son successeur Benoît XVI ne se lasse pas d'y insister ». Concluons par ce que disait **Benoît XVI**, en janvier 2006, au Corps diplomatique accrédité : « **Le mensonge** se revêt souvent d'une apparente vérité, mais en réalité il est toujours sélectif et tendancieux, orienté de manière égoïste vers une instrumentalisation de l'homme et, en définitive, vers sa soumission. Des systèmes politiques du passé, mais non seulement du passé, en sont une preuve amère. **À l'opposé se situent la vérité et la véracité**, qui portent à la rencontre d'autrui, à sa reconnaissance et à l'entente : par la splendeur qui lui est propre – la **Splendor Veritatis** –, la vérité ne peut pas ne pas se répandre; et l'amour du vrai est, par son dynamisme intrinsèque, tout tourné vers une compréhension impartiale et équitable, et vers le partage, en dépit de toutes sortes de difficultés ». Ô Marie, Mère du Verbe incarnée, Mère de la Vérité en Personne, Notre-Dame des Neiges et Mère de la Miséricorde, bénis nous et permets-nous de participer, avec Benoît XVI, les évêques unis à lui, les prêtres, les diacres, les consacrés et les laïcs à la nouvelle évangélisation. Rends-nous témoins et coopérateurs courageux de la Vérité !